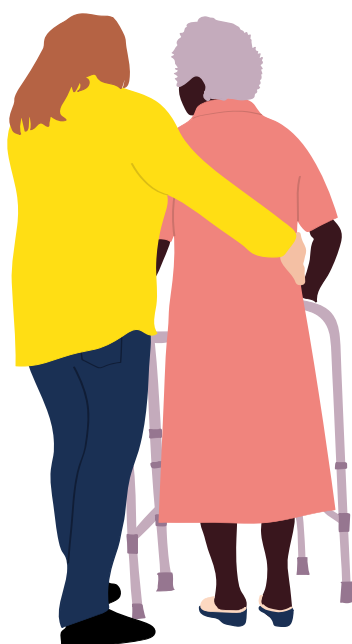
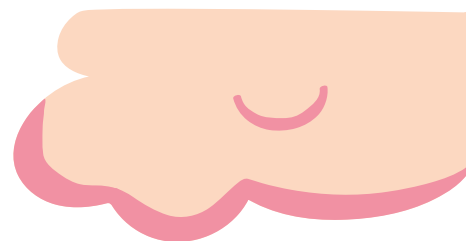




Bulletin des associations n°2



Sommaire

➔ 04

Culture

➔ 11

Enfance-jeunesse

➔ 16

Loisirs

➔ 19

Nature et cadre de vie

➔ 22

Social et solidarité

➔ 28

Sport

➔ 37

Agenda

➔ 41

Informations pratiques

Le contenu et la rédaction des articles sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Tirage : 3 400 exemplaires - Imprimerie PLANCHENAUT - Dépôt légal : décembre 2022

Mairie : 02.85.29.33.00 - Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU - Conception : Lisa CHAUVIGNÉ, Léa JAHAN et Virginie VOISINE

Commission vie locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL

Bulletin téléchargeable sur le site internet <http://www.vallonsdelerdre.fr>

Crédits visuels : Freepik sauf la couverture réalisée par les services de la commune



Édito

“ Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

Forte de ses 131 associations, Vallons-de-l'Erdre est une commune dynamique. Qu'elles soient culturelles, sociales, sportives, humanitaires, éducatives ou environnementales, les associations vallonnaises sont restées présentes et actives en 2022.

Chacun peut choisir l'activité que bon lui semble, tant l'offre est variée. Vous souhaitez faire du théâtre, faire du sport, aider des personnes dans le besoin, rejoindre une association dynamique, parcourez attentivement ce bulletin et vous trouverez votre bonheur.

Une association est aussi un lieu d'échanges, de rencontres où chacun apporte sa pierre à l'édifice pour concrétiser un projet en commun.

Sans bénévole, il n'y aurait pas d'animation, pas de projet ; je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement, votre disponibilité, votre créativité, y compris au plus fort de la crise sanitaire.

Et si cette année (et les suivantes bien sûr !), vous vous inscrivez dans l'une de ces associations ? Parce que le bénévolat est forcément positif : il est synonyme de découverte, de distraction, d'épanouissement, de partage, de rencontre, d'intégration, de solidarité, parce qu'il n'y a pas de petit engagement et que chaque geste compte, parce que plus on est nombreux, plus c'est facile... Rejoignez-les ! Les associations ont besoin de vous, votre aide sera précieuse.

La commission communale vie locale remercie aussi toutes les associations qui se sont portées volontaires pour tenir les bars lors de nos manifestations communales, notamment pendant Esti'Vallons et VallonScènes.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le samedi 1^{er} juillet 2023 où la vitrine associative de Vallons-de-l'Erdre sera représentée.

Les associations peuvent compter sur le soutien de l'équipe municipale mais aussi sur vous, spectateurs et acteurs de leur manifestations.

Pour 2023, nous souhaitons que chaque action que vous entreprendrez remportera le succès espéré. ”

Gaëlle TERRIEN
Adjointe au pôle vie locale

Au plaisir de vous rencontrer
lors de vos manifestations.
Associativement vôtre,
Gaëlle TERRIEN.



Les Amis de l'Orgue

L'association Les Amis de l'Orgue de Saint-Mars-la-Jaille a pour but de faire découvrir cet instrument à travers la culture, le patrimoine et la musique.

Des médiations culturelles sont proposées dans les écoles primaires avec une intervenante titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI). Des dossiers pédagogiques créés par l'association sont donnés aux professeurs des écoles.

En 2022, l'association a accueilli en résidence un trio orgue flûte et harpe avec l'organiste titulaire de la cathédrale de Nantes, Mickaël DURAND, pour la création d'un spectacle jeune public : « Il était une fois... Ma Mère l'Oye ». Le but étant de sensibiliser les enfants aux instruments, mais également de leur faire découvrir les compositeurs RAVEL et DEBUSSY. Ainsi plusieurs écoles de Vallons-de-l'Erdre ont pu en profiter.

L'association a également eu l'honneur d'accueillir Henri-Franck BEAUPÉRIN, le titulaire des grands orgues de l'abbaye de Sylvanès. Lauréat de concours internationaux, il se produit régulièrement en concert, en France comme à l'étranger.

De plus, une vingtaine d'enfants a même joué sur des harpes troubadours pour accompagner le célèbre concertiste Henri-Franck BEAUPÉRIN.

L'association organise au moins un concert tout public par an, afin de perpétuer le lien qui unit cet orgue romantique de Paul BEDEL, installé en 1937 dans le cœur de l'église, aux habitants de la commune. Outre son utilisation culturelle, la dimension culturelle reste un objectif permanent au travers des concerts qui ont lieu généralement à la mi-décembre.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.24.00.35.28

🌐 <https://amisdelorguestmeda.wixsite.com/website>

✉ amisdelorgues@orange.fr

L'ARRA

L'ARRA (Association de Recherches sur la Région d'Ancenis) a été créée voici plus de 40 ans afin de faire connaître et de valoriser le patrimoine du Pays d'Ancenis.

Sa bibliothèque, riche de plus de 7 000 documents écrits et iconographiques, est ouverte au public le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h à Ancenis-Saint-Géréon. L'ARRA propose aussi des permanences généalogiques le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 17h, ainsi que des conférences et des visites de sites dans la région. Elle fait paraître à la fin de l'année une revue historique : Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis.

À l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance de Joachim DU BELLAY, l'ARRA propose, dans son n°37, une biographie du poète du petit Lyré et une découverte des 3 châteaux de la Turmelière.

Au sommaire également :

- Les projets engagés pour rééquilibrer la Loire entre Montjean et Nantes
- La vie dans une ferme à Mésanger dans les années 1950
- L'histoire d'Erdre et Loire Initiatives (ELI)
- La fin tragique d'un prêtre à Nîmes pendant la Révolution
- Nos brèves en O2 et le courrier des lecteurs.

Le site web www.arra-ancenis.fr permet de prendre connaissance des activités de l'ARRA. Les revues épuisées ont été numérisées et sont désormais accessibles en ligne.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 02.53.87.91.17

📍 Centre administratif « Les Ursulines », avenue de la Davrays, 44150 Ancenis-Saint-Géréon

✉ arra.ancenis@sfr.fr

🌐 www.arra-ancenis.fr





La Birba

La Birba Compagnie est une compagnie de théâtre professionnelle qui produit, crée et diffuse des spectacles en France et à l'étranger.

Elle organise également des résidences d'artistes sur le territoire.

Gilbert PONTÉ, Président de l'association, joue cette saison à Paris et met en scène des spectacles dans le Grand Est où la compagnie est accueillie la saison prochaine.

L'association organise des manifestations ponctuelles dans son lieu de résidence comme elle le fait régulièrement.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.84.08.36.50

🌐 www.labirba.net

✉ gilbert.ponte@outlook.com

📘 La Birba Compagnie



Braud Matériel de Récolte

En 2022, la trentaine de bénévoles a accueilli près de 1 200 visiteurs venus de 30 départements et de 2 pays étrangers. Depuis son ouverture en 2019, le musée a reçu 4 107 personnes.

Le musée profite du grand parking, ce qui permet aux cars d'accéder facilement.

Les Journées du Patrimoine ont été une réussite avec 325 visiteurs. Avec un départ toutes les heures, le mini bus a transporté 129 personnes pour le « Parcours Historique BRAUD » avec les commentaires des guides qui relaient l'histoire dans les différents sites de Saint-Mars-la-Jaille. Cette animation sera renouvelée en 2023.

Durant l'année, de nouvelles machines sont rentrées dans les locaux et de nouvelles vidéos, des documents, des photographies et des tableaux enrichissent la salle d'exposition.

Période d'ouverture du musée : Du 1^{er} avril au 30 septembre tous les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h (prévoir 2h de visite)

Le musée est fermé d'octobre à mars mais reste ouvert toute l'année pour les visites de groupes sur rendez-vous.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.35.90.20.40

📘 Braud Matériel de recolte

✉ musee.l.aventure.braud@gmail.com





La Cantaria

La Cantaria et l'Atelier chansons adultes de l'École de Musique Arpège ensemble pour un spectacle exceptionnel « Les Groupies du pianiste »

Sylvie LEBEAU, cheffe de chœur des 2 formations, a eu l'idée d'associer les compétences de l'une et de l'autre pour créer un spectacle musical en 2 parties avec 5 musiciens en live. La 1^{re} partie, mise en scène avec une quarantaine de choristes, est inspirée des chansons de Michel BERGER, France GALL et Véronique SANSON autour de l'histoire d'un pianiste et sa groupie. La 2^e partie, avec 70 choristes, permettra de (re)découvrir les chansons de ces 3 artistes majeurs.

« Ils donnent tout pour la musique » et comptent bien vous embarquer dans cette belle aventure. Rendez-vous le vendredi 17 et le samedi 18 mars à 20h30 et le dimanche 19 mars à 15h (tarifs : 14 € (+ 15 ans) / 6 €).

L'association recrute !

La chorale cherche de nouveaux choristes pour enrichir les 4 pupitres.

Vous aimez la musique et le chant et venez régulièrement aux concerts mais n'avez jamais osé venir assister à l'une des répétitions... Vous avez envie de participer à une aventure humaine et musicale et vos disponibilités professionnelles ou personnelles vous permettent de vous engager durablement... Et si vous tentiez l'aventure Cantaria ?

Venez à compter du 27 mars à l'une des répétitions qui se déroulent les lundis de 20h à 22h à l'espace Paul GUIMARD (Saint-Mars-la-Jaille) pour rencontrer notre cheffe de chœur et l'ensemble des choristes qui se feront un plaisir de vous accueillir.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.63.81.52.30

✉ lacantaria@gmail.com



www.helloasso.com/associations/la-cantaria-vallons-de-l-erdre



La Cantaria

Kantuta

Nombreux sont ceux qui rêvent de survoler la Cordillère des Andes et d'en sillonner les routes et les chemins. Alors fermez les yeux et laissez-vous guider par la musique du groupe Kantuta.

Le groupe Kantuta, composé d'une dizaine de musiciens, vous invite à un voyage musical à travers l'Amérique Latine. Jamais bien loin de la Cordillère des Andes, le cheminement se fera au son des charangos, quénas, flûtes de Pan, guitares, accordéon, harpe,

bombos, sur des rythmes sud-américains variés via la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine...

Émotions et dépaysements sont au rendez-vous.

Le groupe est disponible pour les fêtes de la musique, les spectacles, les manifestations culturelles, les soirées privées...

Sur les 3 CD qu'il a enregistrés, les 2 plus récents sont disponibles, le 1^{er} étant épuisé.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 02.40.97.43.47

✉ bouchereau.gilles@orange.fr



www.kantuta.fr



Kantuta



Leyv

En juin dernier, une nouvelle association s'est créée à Vallons-de-l'Erdre.

LEYV a pour objectif de promouvoir le spectacle vivant et l'accompagnement des artistes non médiatisés.

Le 9 septembre dernier, ce sont plus de 250 personnes qui se sont retrouvées à l'espace Paul GUIMARD pour assister à la première organisation de cette jeune association et c'est autour de la chanteuse LILLA que s'est construit ce 1^{er} rendez-vous.

Dans une 1^{re} partie, Marie et Paloma Elie CONNAN, Pierrick BENION et Denis MÉNARD ont permis au public présent de découvrir ces talents, pour certains auteur/compositeur et de partager de beaux instants d'émotions musicales. Dans un 2nd temps, c'est la chanteuse LILLA qui, pour la 1^{re} fois de sa carrière, était accompagnée de 5 musiciens et d'une choriste. L'association LEYV en co-réalisation avec VB Production a permis à cette jeune artiste auteure, compositeur et musicienne de s'exprimer pleinement sur scène en interprétant des titres de ses 3 albums.

Après ce contexte sanitaire sans précédent, l'association LEYV trouve toute sa place dans le soutien des artistes, des techniciens et l'ensemble des acteurs qui font que le spectacle vivant doit rester un vrai vecteur social et culturel.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 06.27.41.47.66
✉ asso.leyv@gmail.com



LEYV

Loisirs et Culture

Les variétés de Saint-Sulpice-des-Landes sont de retour !

Après 1 500 spectateurs en 2020 et 2 ans d'absence, la troupe est de retour pour un nouveau show encore plus époustoufflant pour 7 représentations en février 2023.

Les répétitions vont bon train, même si cela a été compliqué de se remettre dans le bain. On ne va pas vous le cacher ! Mais les artistes amateurs sont motivés, prêts à se surpasser pour leur grand retour en 2023 !

Ils débordent d'idées plus ou moins farfelues ! C'est leur marque de fabrique ! Mais chut on ne vous en dira pas plus ! Danses, sketches, chants... Avec toujours l'équipe de choc à la présentation ! Des émotions et de la bonne humeur !

La troupe sera de nouveau là pour vous amuser et vous émouvoir !

Dates des représentations : dimanche 5 février, samedi 11 et dimanche 12 février, samedi 18 et dimanche 19 février, vendredi 24 et samedi 25 février (20h30 les samedis et le vendredi, 14h30 les dimanches)

Tarif : 7 € pour les adultes et 5 € pour les enfants



CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 02.40.97.43.02
✉ varietesstulpice@outlook.com



Variétés St Sulpice



www.helloasso.com/associations/varietes-st-sulpice-44



Maum'Art

Mots et musiques d'un soir

Acclamations dans le noir

Une couturière tisse sous les projecteurs

Méli-mélo de décors dans les coulisses

Artistes d'une nuit, bénévoles sans heures

Rigolons ensemble cher public complice

Trois coups de théâtre dans le noir et le spectacle prend place

Maum'Art est une association proposant chaque dernier trimestre de l'année, un spectacle de Variétés mêlant : chant, sketches, théâtre et danse.

Les bénévoles de l'association s'affairent de juillet à novembre à la création des numéros, des décors et des costumes. Pour un spectacle authentique et personnel que petits et grands peuvent venir contempler.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ association.maumart@gmail.com

🌐 www.helloasso.com/associations/maumart

📘 Maum'Art : Variétés Maumusson

📺 Maum'Art : Variétés Maumusson



La Maumission

La Maumission est une association de jeunes, entre 17 et 25 ans qui organise des événements culturels et musicaux.

Chaque année, l'association organise une soirée disco, le 2^e week-end de mars ; une soirée dansante accessible à tous les jeunes de la commune et des alentours.

Depuis maintenant 19 ans, la manifestation majeure de La Maumission est le festival Ô Mauvais Buisson. L'organisation de cet événement est un travail en amont qui nécessite un an de préparation. Formateur pour les jeunes de la commune, le festival est également une opportunité pour les échanges intergénérationnels. En effet, l'équipe du festival se renouvelle tout en gardant l'expérience de l'équipe à l'initiative de ce projet. Malgré une coupure de 2 ans dû au Covid, l'équipe et les bénévoles ont su garder leur motivation et un esprit d'équipe. Grâce à cela, l'édition 2022 fut un véritable succès !

À vos agendas :

- Samedi 11 mars 2023 - La Disco
- Samedi 27 mai 2023 - Ô Mauvais Buisson Festival - 17^e édition



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.65.38.27.47

✉ maumission44@gmail.com

🌐 www.omauvaisbuisson.fr

📘 Ô Mauvais Buisson Festival

📺 Ô Mauvais Buisson Festival



Polysons

Apprendre à jouer de la harpe, chanter en groupe, prendre des cours de piano, de guitare et bien d'autres instruments... C'est ce que vous propose l'école de musique Poly-Sons.

De 4 ans à 99 ans, pas besoin d'être chanteur ou musicien expérimenté pour intégrer les cours. Ils ont lieu sur les communes de Joué-sur-Erdre, Pannecé, Riaillé, Teillé et Vallons-de-l'Erdre.

Grâce aux subventions locales et au travail des bénévoles qui assurent la gestion, les tarifs sont abordables. Chaque semaine ou en stages organisés, les élèves se retrouvent pour apprendre et partager avec une équipe de professeurs passionnés et compétents.

Vous connaissez peut-être une de nos co-présidentes ? Sandra BUREAU (Riaillé), Julia FLEURY-CALLARD (Teillé), Annabelle GIORGETTI (Vallons-de-l'Erdre), Valérie JUVIN (Trans-sur-Erdre), Faustine LEROY (Riaillé).

Découvrez l'ensemble des cours proposés sur le site internet de l'association.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 07.82.39.52.68

✉ ecoledemusiquepolyson@gmail.com

🌐 www.polysons.net

📘 Poly-sons





Saint-Mars Culture et Animation

L'association culturelle de Vallons-de-l'Erdre est née à la suite de l'inauguration de l'espace Paul GUIMARD de Saint-Mars-la-Jaille le 9 octobre 1999.

Les saisons culturelles proposées par Marieke LEPICIER, programmatrice à l'espace culturel Paul GUIMARD depuis septembre 2012, et les élus de Vallons-de-l'Erdre se suivent et ne ressemblent jamais. Ainsi le spectateur est tous les ans émerveillé par un flot de découvertes ou d'artistes emblématiques connus. La saison culturelle est désormais pleinement intégrée, depuis 2021, à la formule estivale de la scène vallonaise à travers Esti'Vallons. Et devant le succès grandissant aux yeux de la population locale, la saison actuelle 2022-2023 a fort logiquement pris le nom de VallonScènes. C'est sous ce nom que la commune a eu le privilège d'accueillir en résidence en 2022 le spectacle Homo Natura, fleuron du collectif freignéen Adjololo et de la compagnie Akekoï en Côte d'Ivoire. Ce spectacle a fièrement affiché complet et promet beaucoup d'autres retombées émotionnelles à venir pour les spectateurs d'ici et d'ailleurs. Les spectacles sont une occasion de nous retrouver, de découvrir et de nous émerveiller ensemble. Toujours avec la volonté d'être au plus près des artistes qui s'investissent.

Oser franchir la barrière qui nous sépare de notre canapé pour vivre pleinement l'instant présent n'est pas une fatalité. L'accès à la

culture sous toutes ses formes n'a jamais été autant facilité et peu onéreux que maintenant. Alors à vos marques, prêt, réservez !

L'association Saint-Mars Culture et Animation est là pour vous accompagner à travers tous les spectacles. N'hésitez pas à rejoindre ses membres pour assurer les postes de billetterie, d'accueil du public, de placement en salle, de permanences au bar et de diffusion de la communication. L'association a besoin de vous. Les artistes ont besoin de nous. Venez vivre des moments palpitants !

CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 06.80.38.88.47

✉ alainthievin@orange.fr



Le théâtre du Passant

L'objectif de l'association est clairement affiché : faire rire et passer un bon moment devant une pièce de théâtre ou des saynètes au caractère désopilant.

L'aventure s'est poursuivie en 2022 avec 17 comédiens, tous amateurs et passionnés, et une metteuse en scène toujours motivée, Annick MAINNEMARE. Avec une scène aussi incroyable que celle proposée par l'espace Paul GUIMARD, la motivation pour continuer ne peut rester qu'intacte. Si vous êtes motivés et désireux de jouer un autre rôle que celui de votre vie, n'hésitez pas à venir rejoindre la troupe qui s'agrandit encore cette année.

La dernière pièce, jouée sur scène les 2, 3, 4 et 6 décembre derniers, est extraite du répertoire de Jérôme DUBOIS : l'Héritage Diabolique de Tata Odette. Une histoire d'héritage qui ne se termine pas vraiment comme prévu. La troupe a aussi envoyé un clin d'œil appuyé au maître Molière pour fêter les 400 ans de sa naissance.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.83.71.39.15

✉ theatredupassant@gmail.com

📘 Théâtre du Passant



Vritz Échanges et Culture

Amitié Vritz Trambly - L'association Vritz Échanges et Culture est née de la volonté et du soutien des 2 municipalités il y a 30 ans.

Ces échanges ont permis de découvrir tous les 2/3 ans la région de Bourgogne et plus particulièrement la Saône-et-Loire. La superficie de Trambly est un peu plus du tiers de celle de Vritz. Si notre altitude maxi est de 92 mètres, celle de Trambly varie entre 290 mètres et 570 mètres pour des paysages vraiment différents. L'association s'y rend toujours avec plaisir pour découvrir leur belle région, parfaitement et simplement accueillis par des Tramblyrons très agréables. La prochaine rencontre à Trambly est prévue pour l'ascension 2023.

Le nouveau bureau de l'association : Alain THIÉVIN (02.41.92.77.52), Jean-Pierre MAINGUY (02.41.92.93.06), Philippe POURIAS (02.41.92.74.09), Annick BODINIER (02.41.92.04.10)

CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 06.10.38.21.88

📘 Vritz Echanges & Culture

✉ alainthievin@orange.fr



Vritz Variety Village

En plus des activités sportives, Familles Rurales de Vritz organise des séances de variétés et propose de la vaisselle à la location.

Séances de variétés

Après la réussite du spectacle 2022, la troupe se prépare pour les 30 ans des variétés en mars 2023. Comme à son habitude, ce sera un spectacle plein de fantaisie, d'humour, d'émerveillement et de folie. Le spectacle est composé d'intermèdes en devant de scène, de danses, de chants et de théâtre. Au Vritz Variety Village, l'humour y est souvent décalé ! Les danses y sont variées et colorées grâce au son et lumière, aux tenues de scène et bien sûr aux chorégraphes. Tous les ans, le spectacle créé par la troupe dégage plein d'énergie puisqu'il n'y a pas de place pour les temps morts au VVV.

Rendez-vous à l'espace des Ardoisières : samedi 11 mars à 20h30 - dimanche 12 mars à 14h30 - vendredi 17 mars à 20h30 - samedi 18 mars à 20h30

Réservations : 06.29.86.91.85 ou 02.41.92.78.84 - vritzvarietyvillage@hotmail.fr ou <https://www.helloasso.com/associations/association-familles-rurales-vritz>

Location de vaisselle

De la vaisselle est disponible à la location dans les salles de la commune déléguée de Vritz : assiettes, verres, pichets, couverts... Renseignements et réservations au 06.40.75.14.13



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.61.77.55.51

📘 Vritz variety village

✉ vritzvarietyvillage@hotmail.fr





APE de Vritz

Tous les parents d'élèves de l'école publique du Dauphin sont membres de l'association.

Le bureau compte 6 personnes.

- Éric LANGLOIS-BERTHELOT : président
- Emmanuel LHÉRIAU : vice-président
- Ophélie BOURGEOIS : trésorière
- Charlotte BOIS : vice-trésorière
- Aurore PAUDOIE : secrétaire
- Sandra LANDRON : vice-secrétaire



Son rôle

- Offrir des temps conviviaux pour les enfants et pour les parents : fête de l'école, Noël... (un spectacle de Noël adapté est offert aux 3 classes et les parents d'élèves se retrouvent autour d'un vin chaud et/ou d'un chocolat chaud)
- Chercher toutes solutions de financement (manifestations, ventes...) afin de pouvoir participer au maximum aux projets des enseignantes.

Son but 2022-2023 : Relancer un maximum de manifestations (fête du printemps, soirée dansante), assurer des temps conviviaux et solidaires : le bénévolat est avant toute chose une promesse de bons moments ! Mais surtout pouvoir permettre à nos 53 élèves, de la maternelle au CM2, de partir en classe découverte pendant 3 jours en forêt de Brocéliande !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ apevritz@orange.fr

📘 APE Vritz

APEL / OGEC de l'école Sainte Anne (Freigné)

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles de l'école Sainte Anne de Freigné, où est scolarisé une centaine d'enfants.

Elle met en place différentes manifestations tout au long de l'année scolaire pour collecter des fonds qui permettent le fonctionnement de l'école et contribuent aux activités des enfants.

Les travaux 2022/2023

L'OGEC a pour projet la création d'un nouvel espace sanitaire pour remplacer l'ancien qui commence à être vétuste (date de début des travaux espérée : été 2023).

Les manifestations 2022/2023 passées

- La bourse aux vêtements automne/hiver s'est tenue le 15 octobre.
- La soirée automnale a eu lieu le 19 novembre ; 240 personnes étaient réunies dans une ambiance festive.
- Le marché de Noël a eu lieu le 11 décembre ; les enfants ont pu chanter des chants appris en classe, des exposants étaient présents et de nombreuses animations étaient proposées.

Les manifestations 2022/2023 à venir

- Le weekend du 17 au 18 mars, l'association lancera une opération vente de brioches de Vendrennes en porte-à-porte sur la commune déléguée de Freigné.
- La bourse printemps/été aura lieu le 1^{er} avril à la salle des sports.
- La fête de l'école aura lieu le dimanche 18 juin.

En décembre, une vente de brioches a été mise en place pour

permettre aux parents de financer le voyage scolaire de 2 jours qui aura lieu courant mars à Nantes.

Tout au long de l'année, des collectes de papiers ont lieu à l'école aux dates publiées dans les bulletins mensuels. Vous pouvez venir y déposer vos papiers, journaux, catalogues, livres...

L'association organise aussi des matinées travaux pour l'entretien et les travaux de l'école.

Enfin, elle tient à remercier tous les vallonnais qui participent à ces animations, ainsi que les bénévoles qui les organisent.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

🌐 steannefreigne.fr

📘 APEL Ste Anne





APEL Sacré Cœur (Saint-Sulpice-des-Landes)

L'APEL organise des opérations permettant de financer en partie les projets pédagogiques (transports, intervenants, sorties, matériel...) et les jeux pour la cour de l'école.

Les années passées, l'association a entre autres organisé des lotos, une opération petit-déjeuner, la vente de chocolats de Noël, une vente de pizzas et de plats à emporter, la collecte de papiers et de textiles mais également l'incontournable kermesse de fin d'année.

Cette année, le principal financement, notamment en raison du prix du carburant, ira à la classe découverte des CE2/CM qui partiront à l'assaut de l'Auvergne fin février. L'association leur souhaite de profiter au maximum de ces moments d'échange et de partage qui seront riches de souvenirs.

Le mois d'octobre 2022, lui, aura été marqué par la fête des 100 ans de l'école qui a rassemblé plus de 400 personnes. Réuni sous le soleil et autour de l'histoire de l'école, chacun était heureux de

partager ce moment et de retrouver d'anciens camarades autour de souvenirs d'antan.

Actuellement, le conseil d'administration est composé de 8 membres bénévoles ; l'APEL recherche toujours de nouveaux volontaires pour venir agrandir cette équipe. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres qui sont constamment à la recherche de nouvelles idées.

L'association profite de cette parution pour remercier toutes les personnes qui la soutiennent en participant à ses manifestations. Un grand merci également aux parents bénévoles qui s'investissent toute l'année pour la vie de l'école.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ apelssdl@gmail.com

📍 APEL Sacré Cœur / Saint-Sulpice-des-Landes



Fresque murale financée par l'APEL et réalisée par les élèves en 2019

APEM (Association des Parents d'Élèves de Maumusson)

Avec 2 membres sortants, l'APEM était en panne de bénévoles, mais 3 nouvelles personnes ont embarqué et la petite équipe poursuit donc sa route avec le plein d'énergie et d'idées !

Bienvenue à bord à Alexandra, Blanche et Naomie et félicitations à Amélie VANO, la nouvelle pilote. Les actions et projets sont donc conduits par Amélie VANO (présidente), Nolwenn BONNET (secrétaire), Blanche ORHON (vice-secrétaire), Gaëtan RCECKEL (trésorier), Fabienne BRIFFAUD VITRY, Alexandra LEPINAY et Naomie METTE.

La course folle de cette année scolaire est déjà bien lancée avec des étapes importantes à venir : la vente de plateaux « raclette », la boum, le vide-grenier, la chasse aux œufs, le petit déj après une nuit à la belle étoile, ...

Dates des prochaines escales ouvertes à tous les parents : 12 janvier, 7 février, 8 mars, 13 avril, 15 mai et 6 juin 2023.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde, un long chemin vers la liberté » Nelson MANDELA



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.10.38.21.88

✉ ape.maumusson@hotmail.com

📍 accès réservé aux familles de l'école





La Boîte à Malice

La Boîte à Malice, association loi 1901 en faveur de l'enfance-jeunesse, a œuvré depuis 15 ans à la mise en place de structures petite-enfance sur la commune de Vallons-de-l'Erdre (RAM, multi-accueil, foyers des jeunes, parentalité...) en travaillant en partenariat avec les municipalités successives.

En parallèle, elle a mis en place une économie circulaire par le biais des bourses à la puériculture, aux vêtements enfants, aux jeux et jouets qui se déroulent 2 fois par an, au printemps et en automne. En octobre dernier, après 3 ans d'absences dus à la pandémie, la Boîte à Malice a repris cette activité. Pour 2023, le grand projet de l'association est de s'établir sur un lieu fixe, de préférence à Saint-Mars-la-Jaille ou Bonnœuvre, afin de rendre pérenne cette activité largement sollicitée. Les membres de la Boîte à Malice restent ouverts à toutes propositions et encouragent aussi toute personne susceptible d'être intéressée par ses activités à les contacter.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.58.75.03.42

✉ boite.a.malice.sm@gmail.com

📘 Boîte à Malice

À vos agendas !

Bourse de printemps : samedi 25 et dimanche 26 mars 2023

Bourse d'automne : samedi 7 et dimanche 8 octobre 2023

Horaires : samedi de 10h à 18h (non-stop), dimanche de 10h à 12h

Lieu : Salle polyvalente de Bonnœuvre



Familles Rurales de Freigné

Familles Rurales est une association de services aux familles.

Elle propose des activités diverses dont la plupart concernent l'enfance : garderie périscolaire, centre de loisirs des mercredis et des vacances, cantine scolaire, atelier couture pour les adolescents. L'association propose également d'autres services comme l'organisation d'un marché de producteurs locaux, des cours de Pilate, un atelier « au fil des talents » et l'accueil du don du sang.

Le projet de l'association est avant tout d'être à l'écoute des besoins de la population pour proposer des services utiles et de qualité. Que les familles soient forces de propositions et contribuent à la gestion des services. Elle veille par exemple à prendre en compte

les contraintes des habitants en s'adaptant aux horaires des parents le matin avec une ouverture dès 7h sur demande. Familles Rurales de Freigné a également pu mettre en place une cantine scolaire qui correspond à son projet associatif : cuisiner sur place, proposer un emploi local, travailler des produits frais, locaux, de qualité, veiller aux équilibres alimentaires grâce à l'engagement d'une nutritionniste bénévole et enfin lutter contre le gaspillage parce que les enfants adorent ce qu'ils mangent !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.58.75.03.42

✉ accueildeleloisirsfreigne@gmail.com

📘 Familles Rurales - Freigné





Familles Rurales de Maumusson - enfance

Familles Rurales de Maumusson gère l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances sur la commune de Maumusson.

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h à 9h et de 16h45 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les locaux sont idéalement situés au 184 rue de la mairie avec un accès direct à l'école pour plus de sécurité.

Les plus matinaux ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner et l'après-midi, autour d'une table ou à l'extérieur quand le temps le permet, un goûter est servi.

Le mercredi, les enfants sont accueillis à partir de 7h et jusqu'à 19h. L'encadrement est assuré dans la bonne humeur par la belle équipe d'animateurs.

L'accueil est possible à la journée ou à la demi-journée. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le goûter sont servis aux enfants.

Pour les plus petits, un temps de sieste est organisé dans une salle de repos.

Le programme d'activités proposé aux enfants est large et varié : cuisine, bricolage, visites, jeux collectifs et sportifs, boom, cinéma, etc.

Depuis 2022 et pour l'année 2023, l'accueil est aussi ouvert les premières semaines de chaque période de vacances, les 3 semaines de juillet et les 2 dernières semaines d'août aux mêmes horaires que les mercredis.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.40.97.58.29

✉ periscolaire.maumusson@hotmail.fr



Familles Rurales de Maumusson



OGEC Sacré Cœur (Saint-Sulpice-des-Landes)

Avec la collaboration des enseignants, de l'APEL et des parents, l'OGEC participe aux divers projets de l'école. Il est responsable de la gestion financière de l'établissement ainsi que de l'immobilier.

Cette année, le bureau OGEC est constitué de 6 parents bénévoles. L'association a notamment organisé les 100 ans de l'école en octobre dernier.

Les membres du bureau aidés par des parents bénévoles travaillent conjointement lors des « journées travaux ». Tous les coups de mains apportés sont autant d'économies réalisées.

Le dernier chantier, réalisé cet été, a été l'installation d'un nouveau portail, améliorant ainsi l'aspect sécurité.

Dans cette période d'inflation, notamment le coût de l'énergie qui va bondir prochainement, l'association s'efforce de limiter les dépenses sur tous les plans.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.40.97.03.44

✉ ogec.ecole.sacre-coeur@orange.fr





OGEC de l'école Sainte Marie (Maumusson)

L'assemblée générale de l'OGEC a eu lieu le 13 octobre 2022 avec une réunion qui se voulait plus conviviale afin de faciliter l'échange.

Les membres du bureau

- Kévin TISSOT, président et Laurent DEBRAY, vice-président
- Angélique MOREAU, trésorière et Stéphanie GIBOUIN, son adjointe
- Audrey BABIN, secrétaire, et Gaëtan RCECKEL, son adjoint
- Responsables travaux : Matthias METTE, Kévin TISSOT
- Chargé de communication : Laurent DEBRAY
- Location du terrain : Gaëtan RCECKEL, Matthias METTE
- Achats divers : Stéphanie GIBOUIN, Audrey BABIN
- Variétés : Kevin TISSOT
- Gestion RH : Mathilde TILSON

Le calendrier des événements de l'année 2022-2023

Les variétés ont à nouveau eu lieu les 2 derniers week-ends de novembre et le premier de décembre pour la joie des petits et des grands. L'OGEC a tenu les bars et les stands de restauration (crêpes et confiseries) afin de percevoir le bénéfice des ventes.

Le marché de Noël s'est tenu le 11 décembre et le Père Noël est passé le 16 décembre à l'école.

L'association organisera également un vide-grenier et un marché de printemps. Les dates ne sont pas encore fixées.

La kermesse aura lieu le 25 juin.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION



✉ maumusson.ogec@gmail.com



L'Outil en main

L'objet de l'association est d'« initier des jeunes de 10 à 14 ans aux métiers du patrimoine et aux métiers manuels, par des gens de métier, dans un cadre d'atelier ou tout autre lieu connexe ».

L'association est un lieu de rassemblement et d'échange entre les jeunes et les gens de métier bénévoles retraités et permet une prise de conscience de la nécessité de la transmission d'un savoir-faire aux jeunes générations. Les initiations se font en dehors de toute idéologie politique, philosophique ou religieuse.

Les ateliers se situent dans des locaux du site des 4 saisons de Saint-Mars-la-Jaille mis à disposition par la commune de Vallons-de-l'Erdre. Les enfants sont recrutés avec la collaboration des écoles des communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin. L'Outil en Main organise des visites de présentation de l'association dans les écoles. Elle compte 47 bénévoles, 24 enfants et 22 métiers différents.

Depuis le démarrage de son activité (2015), les différentes actions ont permis de mesurer l'importance de sa présence au sein de ces différentes communes. Les pré-inscriptions se font toute l'année par l'intermédiaire du site internet rubrique Formulaire de pré-inscription, ce qui ne garantit pas l'inscription définitive compte tenu du nombre de places offertes et du nombre de candidats. Une liste d'attente est créée pour les années suivantes.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.80.38.88.47

🌐 www.loutilenmaindesaintmarslajaille.fr

✉ loutilenmain.stmarslajaille@orange.fr

📘 L'Outil En Main De Saint Mars La Jaille

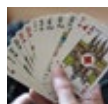


Cercle de l'âge d'or

Le club des aînés de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille organise plusieurs activités dans l'année.

Les membres se retrouvent les jeudis après-midi à l'espace Paul GUIMARD pour diverses activités (jeux de cartes et jeux de société, pétanque...).

L'association organise 2 repas durant l'année et une sortie à la journée.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.40.97.04.39

✉ isabelle.monnier1@orange.fr

Club des Jonquilles

L'association, basée sur la commune déléguée de Maumusson, a toujours eu à cœur de privilégier le rapprochement des générations sur la commune.

Le club, par ses animations diverses, essaie de créer du lien et de permettre à tous de se retrouver. La convivialité, le partage, la joie, le plaisir d'être ensemble sont de mise grâce aux rencontres mensuelles.

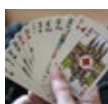
- Le 1^{er} jeudi du mois : après-midi jeux et goûter
- Le 3^e jeudi du mois : atelier danse
- Le 4^e lundi du mois : marche
- Tous les mercredis : gymnastique

L'association a aussi organisé quelques évènements lors de l'année 2022 :

- un après-midi pétanque avec les enfants du périscolaire de Maumusson en juin,
- un pique-nique en août,
- le repas annuel du club, l'occasion de fêter les nombreux anniversaires en octobre,
- un voyage à Rennes avec les visites du parlement breton et du site Ouest-France en octobre également,
- un week-end concours de belote en novembre.

N'hésitez pas à rejoindre le club pour apporter des idées nouvelles, pour le faire évoluer et surtout n'oubliez pas « *cela ne fait pas vieillir plus vite d'adhérer au club* ».

Le club des Jonquilles vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et vous donne rendez-vous lors de l'assemblée générale le 9 février 2023.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ clubjonquilles@hotmail.fr



Club Rencontres et Loisirs

Les adhérents du club Rencontres et Loisirs de Freigné se retrouvent dans la salle commune des loisirs (MCL) tous les 2^e et 4^e jeudi du mois pour la belote et divers jeux.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus lors de l'assemblée générale du 12 janvier avec le partage de la galette des Rois.

Deux concours de belote régionaux et ouverts à tous seront organisés : le 28 janvier et le 28 octobre.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ b.lardeux@outlook.fr

Comité des fêtes de Freigné

Le Comité des fêtes, une association qui depuis 1932 a organisé sur Freigné beaucoup d'événements différents (concours de pêche, fête d'aviation, courses cyclistes, bal, fresque historique, concerts dont les petits écoliers chantant de Bondy, Olivier VILLA).

Le Comité actuel organise une guinguette avec soirée moules frites en juillet, une randonnée pédestre, vtt et cyclo le 2^e dimanche de mars (environ 800 participants) et une randonnée pédestre semi-nocturne gourmande avec animation musicale le 2^e samedi de juin (environ 700 personnes). Fin décembre, l'association organise une sortie aux lampions dans le bourg de Freigné.

Le Comité aide également d'autres associations pour la logistique et propose du matériel à la location. La location est aussi possible pour les particuliers (frigo, tables, chaises, friteuse, plancha, percolateur, toilette sèche, stands).

Le Comité des fêtes est composé de 24 adultes auxquels s'ajoutent 4 adolescents pour les randonnées. Les personnes souhaitant participer à l'animation et s'intégrer dans la commune seront les bienvenues.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.84.30.77.23 / 02.41.92.70.29 (location de matériel)

✉ robert.masse5@wanadoo.fr

Siranac

Le SIRANAC (canaris à l'envers) a été créé en 1999. Il est un club de supporters du FC NANTES dont le siège social se situe au café des sports à Saint-Mars-la-Jaille.

Il compte 60 adhérents vallonnais. L'association organise entre 6 et 8 déplacements par an à l'extérieur.

La finale au stade de France en mai dernier a été l'apothéose avec 3 cars qui sont partis de Saint-Mars-la-Jaille. En octobre, 8 membres du SIRANAC sont partis en Allemagne voir un match de coupe d'Europe à Fribourg. Cela reste un souvenir mémorable.

Le club organise un concours de belote ainsi qu'un loto par an. Ce dernier aura lieu le 9 avril 2023.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.88.87.35.21

✉ cracotte07@hotmail.fr

© Photo FC Nantes - Arnaud DUJET



Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative de Saint-Mars-la-Jaille est composé de 3 sections.

Espace Collections

L'Espace Collections est composé d'une quarantaine de collectionneurs conservateurs du patrimoine. Un salon est organisé tous les 2 ans fin octobre à Saint-Mars-la-Jaille et une Bourse aux fèves tous les ans début décembre à Bonnœuvre. Les collectionneurs se retrouvent plusieurs fois dans l'année pour des échanges et des rencontres amicales. Ils participent également à des salons dans plusieurs départements.



CONTACTEZ LA SECTION

☎ 06.44.77.72.75

✉ smljcollections@hotmail.fr

Les Rouleurs Passionnés

C'est un regroupement de collectionneurs autos, motos, cyclos, utilitaires, propriétaires de véhicules de plus de 25 ans qui se retrouvent pour des balades en groupe, des sorties, des évènements festifs, une entraide mécanique et des échanges.



CONTACTEZ LA SECTION

✉ les.rouleurs.passionnes@gmail.com

L'Atelier du petit chemin

Arts plastiques, dessin, peinture, volume enfants/adultes

Un temps régulier consacré à la création artistique dans une ambiance conviviale pour :

- s'exprimer, déployer son imaginaire et développer son projet personnel de dessin, peinture ou volume,
- découvrir des sources d'inspiration et des modes de création originaux sous la forme de jeux ou d'expérimentations,
- voir ou revoir des notions de dessin et de théorie des couleurs,
- partager et réfléchir ensemble sur des grandes questions artistiques.

L'Atelier du petit chemin - espace des 4 saisons - 10 rue des platanes à Saint-Mars-la-Jaille



CONTACTEZ LA SECTION

☎ 06.16.19.16.15

✉ flora.marc@gmail.com





AEP

L'AEP est une association qui a la charge de plusieurs bâtiments à Freigné.

Un local est notamment mis en location pour un groupe de 50 personnes maximum. Le prix est de 60 € la journée et 110 € le week-end.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 06.83.50.15.02 ou 06.42.20.97.28.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.41.92.04.38

✉ c.bosse392@orange.fr



L'Amicale des chasseurs de Maumusson

La saison 2021/2022 s'est bien passée.

Le 5 mars 2022, l'association a fait venir l'humoriste Elian RABINE qui a été fort apprécié par les nombreux spectateurs présents dans la salle.

Puis le 11 juin, un repas a été offert à tous les adhérents le midi, suivi d'un après-midi détente (belote, pétanque, marche...) ; une journée très conviviale.

Le 4 mars 2023, l'association accueillera à la salle des Hêtres de Maumusson, Bruno BLONDEL, imitateur-humoriste. N'hésitez pas à réserver cette date pour venir l'applaudir. (Réservation des places au 02.40.97.63.35 ou 02.40.97.60.02).

La date du repas des adhérents reste à confirmer.

La chasse reste un loisir. Tous les acteurs de la nature doivent se respecter, il y a de la place pour tout le monde.

« Pour nous chasseurs, la sécurité reste primordiale. »

Le bureau

- Président : BEZIAUD Claude
- Trésorier : DALAINE Luc
- Secrétaire : VIGNERON Sébastien

Bonne année 2023 à tous !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.68.19.33.06

✉ beziaud.claude@orange.fr





Les Amis du Patrimoine de Freigné - Vallons-de-l'Erdre

Cette nouvelle association se mobilise pour le patrimoine de la commune déléguée de Freigné.

L'association a pour buts : la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine public de la commune déléguée de Freigné - Vallons-de-l'Erdre, et le cas échéant du patrimoine privé, en coordination étroite avec les propriétaires et les autorités compétentes. Elle pourra mettre en œuvre tous moyens adaptés pour le financement de ses activités. Vous pouvez adhérer à son projet pour la somme de 1 €. Vous pouvez également faire un don à l'association. Les fonds récoltés seront réinvestis dans l'entretien du patrimoine. Les premiers projets en cours : la peinture des portes d'entrée de la Chapelle du Rosaire et de l'Église.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.66.39.60.22
✉ apf@orange.fr



Maumussonnais d'ici et d'ailleurs

L'association Maumussonnais d'ici et d'ailleurs a été créée en tout début d'année 2022.

Elle a pour but de fédérer un maximum de personnes en lien avec Maumusson afin de voir 2 projets importants se concrétiser.

1 - Rénovation de l'église : la plupart d'entre vous le savent, l'église est étayée depuis de longs mois puisque le financement de travaux est très important et, de fait, difficile à trouver.

Les membres de l'association ont déjà pris contact avec de grands organismes du patrimoine afin de répertorier les démarches possibles.

2 - Réhabilitation du plan d'eau : en fonction des possibilités financières et environnementales, l'association se mobilisera pour revaloriser ce lieu symbolique de Maumusson.

Ces 2 projets sont menés conjointement avec la municipalité de Vallons-de-l'Erdre.

Aujourd'hui, l'association compte 2 500 adhérents.

Si vous avez envie d'adhérer à l'association ou de participer financièrement en devenant vous-même mécène, faites-vous plaisir ! Les dons se feront via des fondations (type Fondation du patrimoine) ou lors de permanences à Maumusson (NB : les dons sont déductibles d'impôts).

L'association a déjà organisé des manifestations pour faire vivre les projets :

- un pique-nique champêtre, le 25 septembre,
- une marche aux lampions entre l'église et l'étang, le 16 décembre.

L'année prochaine, plusieurs manifestations sont prévues :

- un concours de pétanque en triplette mixte, le 13 mai 2023,
- une fête de la bière, le 30 septembre 2023.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ maumussonnaisdicietailleurs@gmail.com
🌐 www.maumussonnais.com





Saint M'Art

La boutique associative Saint M'Art qui regroupe 12 créateurs et 8 producteurs locaux a ouvert ses portes le 15 mai 2022.

Elle accueille tous les 4 mois de nouveaux exposants qui présentent leurs créations artisanales et locales comme des vitraux et objets en verre, des articles réalisés à partir de tissus recyclés, des sacs aux cuirs nobles et de luxe, de la photographie artistique, de la céramique, des bijoux assemblés en bois ou réalisés à partir de tableaux, des tableaux de divers styles, des pancartes en bois personnalisées, de la couture zéro déchet, des bougies et des fondants odorants, des livres, ainsi que des produits ; miel, tisanes, safran, bière, vin, savons, caramels, pickles et rillettes.

En plus de tous ces articles locaux et artisanaux, la boutique propose également des cartes cadeaux à montant personnalisable et organise divers événements tout au long de l'année.

Alors suivez la boutique sur les réseaux : Instagram et Facebook.

Pour postuler ou pour toute question relative à la boutique, n'hésitez pas à contacter l'association par mail.

La boutique située au 1 rue de l'Industrie à Saint-Mars-la-Jaille est ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.95.52.20.36

✉ saintmartboutique@gmail.com



saintmartboutique.wixsite.com/home



[saintmartboutique](#)



[saint_m_art](#)

Saint M'Art
Boutique de créateurs, d'artistes et d'artisans locaux

Peinture, sculpture, bijoux, livres,
savons, bougies, vêtements,
zéro déchet, déco, accessoires,
productions locales...

Du mardi au samedi
De 9h à 13h et de 15h à 19h

Dimanche
De 9h à 13h

saintmartboutique@gmail.com
[saint_m_art](#)
[saintmartboutique](#)
<https://saintmartboutique.wixsite.com/home>

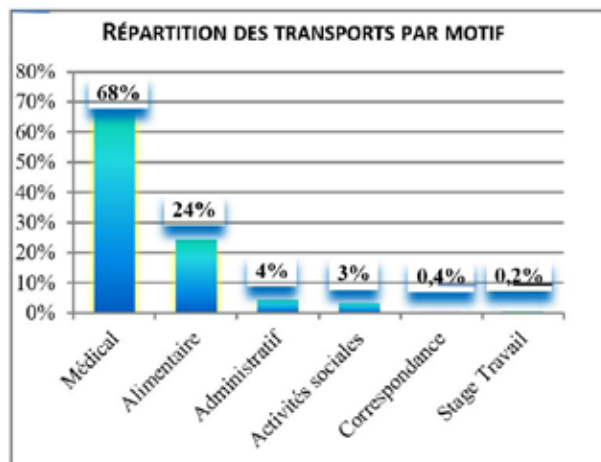
1, rue de l'Industrie, 44540 Saint-Mars-la-Jaille, Vallons-de-l'Erdre



Accompagnement Solidaire à La Mobilité (ASM) secteur Vallons-de-l'Erdre/Le Pin

L'ASM, c'est 130 adhérents dont 56 bénévoles répartis en 7 équipes, soit une par commune déléguée de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, pour prendre en charge des personnes ne disposant pas de moyen de transport pour les besoins de la vie courante.

En 2021, les bénévoles ont assuré 438 transports pour 13 865 km, dont 68 % pour motif médical, 24 % pour courses alimentaires, 4 % pour démarches administratives, 3 % pour activités sociales (visites, obsèques, ...), 0,4 % pour transport vers un point nodal (train ou bus) et 0,2 % pour motif professionnel.



Rappel des règles de fonctionnement de l'association

- L'association a pour but de transporter, voire accompagner si besoin, des personnes sans moyen de locomotion et ne pouvant utiliser les moyens de transports existants (Lila, bus, taxi, services à domicile, etc. ...), mais aussi de rompre l'isolement et de créer du lien entre les habitants.
- L'adhésion annuelle est de 5 €. L'indemnité de transport est de

4 € pour les trajets inférieurs à 10 km et de 0,40 € par km parcouru au delà. En cas de difficulté financière, contacter le CCAS ou toute autre structure d'aide.

- Ce service repose sur le bénévolat de personnes disposant d'un véhicule et de temps. Une assurance, dite « Auto Mission » couvre chauffeurs et bénéficiaires lors des déplacements.
- Toute demande de transport est à formuler auprès du référent de sa commune déléguée, lequel recherche un chauffeur disponible et lui transmet la demande de l'usager. Formuler la demande de transport, si possible, 72h avant la date de déplacement et s'adresser selon votre commune de résidence.
 - Bonnœuvre : 02.40.97.65.64 ou 02.40.97.07.57
 - Freigné : 02.41.92.01.47 ou 02.41.92.07.79
 - Le Pin : 02.40.97.02.03 ou 02.40.97.51.36
 - Maumusson : 02.40.97.60.11 ou 02.40.97.02.40
 - Saint-Mars-la-Jaille : 02.40.97.41.36 ou 02.40.97.05.56
 - Saint-Sulpice-des-Landes : 02.40.97.03.33 ou 02.40.97.60.84
 - Vritz : 02.41.92.77.66 ou 02.41.92.01.73

Après 2 années de faible activité, est-ce le retour à la normale ? L'année 2022 s'inscrit dans la quasi continuité des 2 années précédentes qui enregistraient moins de 500 déplacements avec cependant une légère augmentation des transports, contre près de 700 prises en charge en 2019.

Cette offre de service répond à un réel besoin. Chacun, chauffeur ou bénéficiaire, y trouve le bonheur de la rencontre, de l'accompagnement et de l'échange. Certaines communes disposent de très peu de conducteurs et ne peuvent satisfaire toutes les demandes de transport.

« Si vous disposez de temps, d'un véhicule, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus. »

ADMR

L'ADMR, à vos côtés depuis plus de 70 ans.

Spécialiste de l'aide et des services aux personnes, l'ADMR accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades et les familles.

L'ADMR recrute

Si vous cherchez un emploi proche de chez vous et qui a du sens, travailler dans le réseau ADMR est fait pour vous. Vous veillez au bien-être des personnes en permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel. Selon votre expérience et vos qualifications vous aurez pour missions l'entretien du cadre de vie (logement, linge ...), l'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...) et l'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, aux activités et loisirs, aux rendez-vous extérieurs ...).

L'engagement bénévole

En fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer au bénévolat, les domaines où peuvent s'exprimer vos talents et votre énergie sont nombreux : accueillir et évaluer les besoins des personnes, créer du lien social, organiser des manifestations locales,

participer à nos ateliers de prévention, promouvoir l'association... Vous souhaitez vivre une expérience humaine enrichissante, faire des rencontres, partager votre savoir, acquérir des compétences ? Venez vous investir et rencontrez les membres de l'association ADMR de Saint-Mars-la-Jaille.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION



☎ 02.40.29.53.32

🌐 www.admr44.org

✉ nortancenis@fede44.admr.org

📍 ADMR de Loire-Atlantique



Association pour le don de sang bénévole de Vallons-de-l'Erdre - Saint-Mars-la-Jaille et sa région

Le don de sang, un acte citoyen.

Les bénévoles mettent tout en œuvre pour accueillir les donneurs lors des collectes de sang. Ils installent la salle et réconfortent les personnes avec la collation. Ils accompagnent les jeunes ou moins jeunes lors du premier don, et la collecte terminée, ils se chargent du rangement et du ménage.

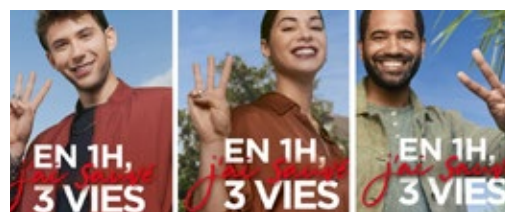
C'est une belle histoire, un geste, un peu de temps, d'accompagnement, qui fait le lien entre l'Établissement Français du Sang, les donneurs et les malades.

Pour donner son sang et aider des personnes fragilisées par la maladie, un accident... il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et être en bonne santé. Les femmes peuvent donner 4 fois par an et les hommes 6.

Pour 2023, les bénévoles, et surtout les malades, comptent sur vous pour venir à nos collectes et/ou si vous avez envie de participer à l'aventure, pour rejoindre l'équipe.

À vos agendas

- Collectes de sang à Bonnoeuvre : 8 mars - 13 juin - 17 août - 14 novembre - 16h-19h30
- Collectes de sang à Freigné : 9 janvier - 15 septembre - 16h30-19h30
- Concours de belote : 4 février
- Assemblée générale : 4 mars



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ adsbstmars@gmail.com

Bethlehem

L'association Bethlehem a été créée en janvier 2021 et est basée à Saint-Mars-la-Jaille.

Le but de l'association est d'aider les enfants et jeunes adultes dans la scolarisation et la formation professionnelle sur le plan financier et matériel.

Elle intervient dans des régions du monde où le public ciblé n'a pas toujours l'opportunité d'aller à l'école ou d'apprendre un métier.

Ses actions sont portées vers des bénéficiaires volontaires et prêts à s'engager sérieusement et durablement dans le but d'avoir un avenir prospère et indépendant.

Et pour permettre le bon suivi des actions et des bénéficiaires, l'association travaille en collaboration avec des structures basées sur place.

Afin de mener à bien cette œuvre, Bethlehem recherche des partenaires pour soutenir sa cause avec des dons financiers et/ou matériels. L'association peut se déplacer pour les dons matériels ou alors vous pouvez les envoyer au : 6 la Basse Harie, Saint-Mars-la-Jaille, 44540 Vallons-de-l'Erdre.

Et pour les dons financiers, sont acceptés les chèques, à envoyer à l'adresse ci-dessus ou les virement via le site internet Helloasso : www.helloasso.com/associations/association-bethlehem

Enfin, l'association recherche aussi des bénévoles et/ou des adhérents.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.59.72.81.59

✉ assobethlehem@gmail.com





Croix-Rouge : cours de français

Les cours de français langue étrangère de la Croix Rouge ont repris en septembre. Ils ont lieu à l'espace des 4 saisons les lundis, jeudis et samedis de 10h à 11h30.

9 bénévoles accompagnent 15 apprenants. Ils sont étrangers, réfugiés, demandeurs d'asile, Afghans, Soudanais, Nigériens, Colombiens, Ukrainiennes, Bulgares, Syriens... Pour s'intégrer, travailler, ils ont besoin de parler français, de le comprendre, de l'écrire. « Apprendre le français, pour beaucoup, c'est un combat ! »

Pour ceux qui ont acquis une certaine maîtrise du français, la Croix Rouge propose une préparation au DELF niveau A1, A2, B1 (Diplôme d'Études en Langue Française), diplôme officiel délivré par le ministère de l'éducation nationale. Selon le niveau passé, le DELF peut valoriser un Curriculum Vitae (CV), permettre d'obtenir un emploi plus facilement et le DELF B1 permet d'obtenir la nationalité française.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.30.57.09.98

✉ jpli.glemin@wanadoo.fr



Quelques-uns des bénévoles et apprenants à la fin d'un cours de Français

Foyer Richebourg

L'Association Foyer Richebourg assure depuis 2002 la gestion d'un foyer de vie implanté sur la commune déléguée de Vritz.

Celui-ci accueille et accompagne 16 adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle. L'équipe de professionnels propose des activités à visée éducative sur l'accueil de jour et l'accompagnement à la vie quotidienne sur l'hébergement.

En 2022, l'association a organisé plusieurs manifestations comme le concert de La Cantaria et un concours de belote. Afin de sensibiliser le grand public à la question du handicap, des portes ouvertes du foyer ont eu lieu en juin et une soirée ciné-débat sur le thème handicap et parentalité en octobre.

L'association est maintenant reconnue œuvre d'intérêt général, ce qui permet aux donateurs d'obtenir une réduction d'impôt de 60 % pour les entreprises et 66 % pour les particuliers. L'objectif est de renforcer les capacités de financement et de soutenir les projets de l'établissement.

Au sein du foyer, plusieurs projets d'inclusion sont mis en place pour les personnes accueillies avec des associations communales : ACRE, activité marche de Familles rurales de Vritz, TroCantons, Vital...

Ces projets permettent aux usagers de participer à la vie en société tout en développant leurs compétences.

Vous pouvez maintenant retrouver toute l'actualité du foyer sur le nouveau site internet et sur la page Facebook.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.41.92.62.85

✉ asso.richebourg@orange.fr

🌐 foyer-richebourg.fr

📱 @foyerlichebourg

Pain partagé

Pain Partagé est une association loi 1901, implantée à Le Cellier, qui collecte, trie et distribue des denrées alimentaires.

Cette association confectionne des paniers pour répondre aux besoins alimentaires pour une période de 10 à 15 jours pour les familles et personnes seules en difficulté.

L'association Pain Partagé propose d'organiser à Vallons-de-l'Erdre une distribution pour à minima dix à quinze personnes, idéalement toutes les 2 semaines. Pour permettre cette distribution, une équipe de 6 à 7 bénévoles est à constituer. Cette équipe sera formée par l'association Pain Partagé. La distribution pourrait avoir lieu soit le lundi, soit le mardi, soit le mercredi à partir de 13h30.

En fonction du nombre de paniers alimentaires à remettre, la distribution pourrait durer entre 2h et 3h environ.



PLUS D'INFORMATIONS

☎ 02.85.29.33.00

(CCAS de Vallons-de-l'Erdre)





Pause Solid'Erdre

Depuis septembre 2021, le Secours Catholique local a ouvert au 1 rue de la Garenne, à Bonnœuvre, la Pause Solid'Erdre, un lieu de rencontre, de convivialité, avec des propositions d'activités diverses.

- Pause conviviale : rencontrer du monde, papoter autour d'un café, jouer, partager autour d'un thème
- Pause enCHANTée : pour tous ceux qui aiment chanter et jouer d'un instrument
- Atelier cuisine, en partenariat avec les Restos du Cœur : pour cuisiner ensemble et partager le repas
- Coup d pouce couture : échanger trucs et astuces pour les petits ouvrages du quotidien
- Coup d pouce numérique : dépasser un blocage avec son téléphone, sa tablette, son ordinateur
- Apprentissage du français : apprendre le français ou le perfectionner (lundi, jeudi et samedi)
- Accompagnement à la scolarité : soutenir et aider des enfants à regagner confiance en eux, vivre des temps forts avec d'autres enfants et leurs familles
- Accompagnement secours : pour des personnes confrontées à des situations difficiles. Écouter, accompagner, orienter vers d'autres organismes et encourager pour rendre chacun acteur

de son propre parcours. Si nécessaire, l'association peut apporter une aide financière

- Réveillon de Noël solidaire ou après-midi festif

Ces activités sont ouvertes à tous, particulièrement aux personnes ayant besoin de créer du lien ou pour tout autre besoin... D'autres activités pourront se mettre en place en fonction des demandes. L'association recherche des bénévoles : pourquoi pas vous ?



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 09.77.33.69.77 ☎ 07.86.49.60.69 (accompagnement secours)
✉ pausesoliderdre.440@secours-catholique.org

TroCantons

Si l'association TroCantons, la trentaine approchant, n'est plus à présenter, il paraît utile de refaire un portrait tant la structure a évolué au cours des années.

Qui est TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis?

Une association locale réunissant 13 administrateurs, 147 bénévoles issus de plus de 30 communes du Pays d'Ancenis et alentour.

Cette dynamique contribue à la création de 64 emplois salariés, dont 34 permanents et 30 dans le cadre de l'entreprise d'insertion pour favoriser le retour à l'emploi durable.

Quel est le projet de TroCantons ?

Contribuer à une économie locale, inclusive et non délocalisable, à partir du réemploi (réemploi : prolonger la durée de vie des objets du quotidien).

Qu'est-ce qu'on dépose à TroCantons ?

Les objets du quotidien (textile, vaisselle, jouets, mobilier, livres...) en état de resservir. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de réparation. Concernant les objets volumineux (mobilier, gros électro, plein air) : les déposer uniquement sur les sites de Vallons-de-l'Erdre et Ancenis-Saint-Géréon.

Qu'est-ce qu'on ne dépose pas à TroCantons ?

Les objets qui ne peuvent pas resservir (cassés, souillés, incomplets...). L'écocyclerie n'est pas une déchèterie. Aujourd'hui, 40 % seulement des objets reçus sont revendus en boutique ! En cas de doute, consultez l'association.

Y a-t-il des exceptions ?

Pour le textile et l'habillement (vêtements, sacs, chaussures) : tout est repris. Vous faciliteriez le travail de l'association si vous séparez les vêtements réutilisables des vêtements destinés au recyclage.

Pourquoi l'écocyclerie est-elle devenue indispensable ?

Pour l'environnement : elle permet de prolonger la durée de vie des produits.

Pour l'emploi : la vente des marchandises représente 70% du budget de l'association et permet de salarier plus de 60 personnes.

Pour le lien social : les boutiques de proximité permettent l'implication bénévole et favorisent les échanges.

Pour le budget : les objets de seconde main sont plus abordables que les produits neufs.

Où trouver TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis ?

Uniquement sur le Pays d'Ancenis (à Vallons-de-l'Erdre, à Loireauxence, au Cellier et à Ancenis-Saint-Géréon).

Quels sont les horaires ?

Boutique et dépôt de Saint-Mars-la-Jaille :

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.40.97.78.55 🌐 www.trocantons.org
✉ contact@trocantons.org 📍 Ecocyclerie Trocantons





Les Restos du Cœur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association qui a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Cette année, le collège Louis PASTEUR a organisé le Cross du Cœur. Ce défi sportif a permis de collecter des jouets pour en faire don à l'association. Ils ont été distribués pour Noël dernier et ont fait des heureux. L'association remercie tous les collégiens pour leur générosité.

Le local se situe rue de l'Europe à Saint Mars la Jaille et est ouvert toute l'année, le mardi de 9h à 11h pour la distribution et les inscriptions.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de bénévoles qui saura vous apporter son aide, ou pour vous joindre à eux dans leurs actions.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ ad44.stmars@restosducœur.org



© Photo Les Restos du Cœur

Union Nationale des Combattants (UNC) de Freigné

« Il y a 60 ans, en 1962, la guerre d'Algérie cessait mettant fin à 8 années de combats.

Cet anniversaire en 2022 suscite une évocation particulière. La guerre d'Algérie, ce fut 1 143 000 appelés ou rappelés du contingent et engagés, 27 000 tués, 65 000 blessés.

Notre génération dont l'enfance a été impactée par la seconde guerre mondiale a donné ses plus belles années de jeunesse de 20 à 23 ans au service de la France.

Aujourd'hui, au crépuscule de notre vie, nous constatons que la guerre en Europe a renoué avec ses vieilles lunes, nous rappelant, et à nos enfants et petits-enfants que les hommes s'entretuent toujours, malgré les progrès nous offrant une vie meilleure.

C'est pourquoi la jeunesse doit s'armer pour faire face aux difficultés que nous vivons.

Les anciens d'Algérie sont la dernière génération qui a un lien direct avec les combattants des anciens conflits, sans oublier nos jeunes soldats engagés contre le terrorisme.

Bientôt il n'y aura plus de transmission orale. Les derniers témoins seront disparus.

Nous souhaitons que la mémoire se perpétue et que le 11 novembre de chaque année soit férié et journée nationale du souvenir et de la paix.

À Saint-Sulpice-des-Landes, des enfants d'anciens d'Algérie prennent la relève pour dignement pérenniser ce que fût l'engagement des anciens combattants. C'est un devoir de reconnaissance afin d'assumer notre histoire.

Nous voudrions qu'à Freigné, il en soit de même.

En 2022, les activités de notre section UNC de Freigné ont à nouveau réunis nos 28 adhérents : commémorations du 8 mai, du 11 novembre, assemblée générale en janvier, pique-nique en juin. Nous aimons nous retrouver et dans nos rencontres évoquer nos souvenirs en nous distrayant. »

Louis POIRIER, président



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ louis.poirier@yahoo.fr





Union Nationale des Combattants (UNC) - Souvenir Français (Saint-Mars-la-Jaille)

L'association UNC de Saint-Mars-la-Jaille compte 44 adhérents dont l'âge se situe entre 77 et 90 ans.

Pour maintenir le souvenir, elle a besoin de jeunes. Vous pouvez la rejoindre comme soldats de France. Elle recherche aussi des porteurs de drapeaux pour que les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et de la Moulinière soient maintenues.

Chaque année, l'UNC de Saint-Mars-la-Jaille assure la cérémonie de Bonneœuvre et de Saint-Mars-la-Jaille aux 2 dates précitées. En ce qui concerne la cérémonie de la Moulinière, elle se déroule toujours le 1^{er} dimanche du mois d'août. Cette année, plus de 10 communes étaient représentées et 17 drapeaux étaient portés suivi de plus de 70 personnes. Le 8 mai 2022, une classe de l'école Sainte Thérèse était présente et accompagnée par 2 professeurs et le 11 novembre, les écoles primaires de Sainte Thérèse et Jules FERRY étaient représentées.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.60.06.35.41

✉ henri.guingan@orange.fr



Union Nationale des Combattants (UNC) de Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire

L'UNC de Saint-Sulpice-des-Landes a renouvelé son bureau en totalité début d'année 2022 et devient l'UNC Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2022 se sont déroulées avec le nouveau porte drapeau. Catherine HAMON, Maire délégué, et le nouveau président de l'UNC ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts après leurs allocutions, en présence des anciens AFN, de leur famille et des enfants de l'école Sacré Coeur.

La reprise du flambeau par ce nouveau bureau (constitué de gendres et de fils d'ancien AFN) fut très appréciée par les anciens combattants et un soulagement pour perpétuer le souvenir.

L'association vous donne rendez-vous pour son concours de belote qui se déroulera le dimanche 5 mars 2023 à salle des fêtes de Saint-Sulpice-des-Landes.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ regis.olive@orange.fr





ACRE

L'ACRE est une association née il y a plus de 20 ans qui permet aux coureuses et coureurs, marcheuses et marcheurs, aguerris ou non, de se rassembler sur les communes de l'ex-canton élargi de Saint-Mars-la-Jaille pour la pratique d'une activité sportive à allure adaptée.

Un parcours de 10 à 15 km est organisé chaque dimanche sur les communes de Pannecé, La Chapelle Glain, Challain La Potherie, Candé, Le Pin, Maumusson, Saint-Sulpice-des-Landes et Saint-Mars-la-Jaille.

Des entraînements sont également proposés sur semaine pour améliorer les performances et préparer les compétitions (semi-marathon, marathon, trails, etc.).

Depuis 2019, une section marche rapide a vu le jour avec pour objectif de proposer une initiation à la marche nordique. Les marcheurs empruntent le même parcours que les coureurs sur une distance d'environ 12 km.

En 2023, l'association donne rendez-vous aux vallonnaises et vallonnais le samedi 4 février pour la « Nocturne de la Chandeleur » : un parcours unique d'une distance maxi de 10 km associant marche et course à la tombée de la nuit. Un évènement à partager en famille dans la bonne humeur.

Pour rejoindre l'association, contactez-la par mail ; il est possible de venir essayer avant d'adhérer. La cotisation annuelle est de 40 €, un maillot au couleur de l'ACRE est offert pour toute nouvelle adhésion.

« Notre devise : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.84.33.13.22

✉ sectionacre@gmail.com



AGEM

L'association AGEM (gymnastique enfants) se situe à Saint-Mars-la-Jaille et existe depuis septembre 2018.

Le bureau est composé de 6 personnes. Son rôle est d'organiser le gala et la compétition dans les meilleures conditions possibles. Il gère aussi les inscriptions, les groupes, la recherche de lots pour la compétition.

À propos des entraîneuses des enfants, ce sont elles-mêmes des anciennes gymnastes qui sont toutes bénévoles dans cette association. Elles gèrent 7 groupes de 15 enfants et adolescents qui vont de 5 ans à 17 ans. Parmi les adhérents, des filles mais aussi des garçons.

Les bénéfices de l'AGEM permettent d'effectuer des achats pour améliorer les conditions d'entraînement des groupes. Cette année, des nouvelles barres asymétriques ont été montées. L'association a

pour projet d'acheter des justaucorps. Pour cela, elle organise une compétition qui aura lieu le 1^{er} avril 2023 et un gala qui aura lieu le 24 juin 2023.

Vous êtes d'ailleurs les bienvenus à ces rencontres où vous pourrez vous familiariser avec ce sport et regarder des enfants qui font des prouesses avec plaisir et sourire.

Le sport est avant tout un plaisir et c'est cette valeur que l'AGEM souhaite enseigner aux enfants. Elle tient à remercier les entraîneuses et ses membres sans qui cela ne pourrait pas avoir lieu. Ils sont d'une grande aide toute l'année mais encore plus au moment de ces rencontres.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.52.79.58.55

✉ gymnastique.agem@gmail.com

📘 Agem Agem





Artem Danse

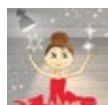
L'association ARTEM vous propose des cours de Modern Jazz ouverts à tous.

Danseuses et danseurs sont les bienvenus à partir de 4 ans ; ils peuvent s'y divertir, développer leur confiance en soi et s'exprimer librement.

Les cours sont animés par Marina CHAUVIGNÉ les lundis, mercredis et vendredis, selon les années de naissance, à la salle des Hêtres de Maumusson.

Les danseurs auront l'opportunité de vous présenter leur travail lors du gala annuel qui aura lieu les 17 et 18 Juin 2023.

Venez nombreux !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 07.88.97.96.01

✉ artemdanse@aol.fr

📌 ARTEM Danse



Affiche 2022

C.T.T.M (Côteloise Tennis de Table Maumusson)

Le C.T.T.M est un club de tennis de table pratiquant ce sport en compétition. Il regroupe 3 communes : Maumusson, Pouillé-les-Côteaux et Saint-Herblon.

Il est composé pour la saison 2022/2023 de 3 équipes : 2 masculines évoluant en départemental et 1 équipe féminine évoluant en pré-régionale.

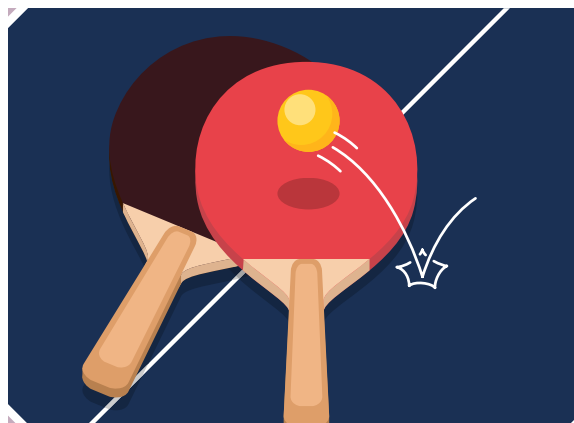
Les entraînements ont lieu le vendredi soir à 20h à la salle de Saint-Herblon ; les compétitions se déroulent le dimanche matin à partir de 8h30 à la salle de Saint-Herblon jusqu'en décembre puis, à partir du mois de janvier, à la salle des Hêtres à Maumusson.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.66.10.16.82

✉ jousset.rachel@bbox.fr



Cyclo club Saint Mars

L'activité de cyclisme est ouverte à toutes et tous, quel que soit votre âge et votre niveau : des débutants aux plus expérimentés.

Les débutants sont parfois hésitants avant de s'engager. La notion de club peut impressionner (différences de niveaux, intégration). Il est essentiel de les rassurer pour leur permettre de découvrir le plaisir de pédaler.

Rejoignez le club tous les dimanches matin, départ 9h à la salle de la Charlotte (Saint-Mars-la-Jaille).



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.84.22.54.27

✉ edouard.petit@orange.fr





Entente Cycliste Maumussonnaise (ECM)

L'ECM compte près de 100 adhérents de 15 à plus de 75 ans qui pratiquent le vélo route ou le VTT.

Le prix de l'adhésion est de 25 €.

L'association organise des sorties vélo route le dimanche matin sur 3 parcours et le mercredi sur 2 parcours avec des distances de 60 à 95 km ; des groupes sont formés de niveau homogène pour que chacun y trouve son compte. La section VTT programme des sorties communes le dimanche matin ainsi que le mercredi soir durant l'été.

L'Entente a redémarré l'organisation de ses manifestations habituelles après 2 années de crise sanitaire qui n'a pu permettre leur déroulement. Les randonnées cyclo, VTT et pédestre organisées le 15 mai, ont connu une bonne affluence avec 545 participants. À noter le passage du circuit pédestre dans la propriété du château de la Motte qui a été très apprécié. Le week-end cycliste des 2 et

3 juillet a aussi été une réussite ; le samedi, près de 50 adhérents ont participé à la course communale et 316 participants au repas champêtre qui a suivi. Le dimanche, près de 150 engagés ont disputé les courses départementale et régionale.

Comme les années précédentes, l'ECM a organisé un week-end vélo les 10 et 11 septembre ; le lieu de destination était Saint-Fraimbault dans le sud de l'Orne et les cyclistes ont pu emprunter les routes des départements de l'Orne et de la Manche. Pour les conjointes, des randonnées pédestres ont été organisées, notamment du côté d'Ambrières-les-Vallées le samedi.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.60.45.10.24

✉ asso.ecm44@gmail.com

🌐 ecm44.free.fr



Espoirs Freignéens

Le club des Espoirs Freignéens regroupe près de 65 licenciés répartis en 3 catégories :

- U6-U7 - 2 équipes
- U8-U9 - 2 équipes
- Seniors - 2 équipes

Les entraînements jeunes ont lieu le mardi soir au stade Henri GASNIER et sont dirigés par Mickaël BOUIS. Les plateaux se déroulent le samedi matin et ont lieu généralement dans les communes du Pays d'Anenis. L'entraîneur des équipes seniors est Tony FUMOLEAU. Les entraînements ont lieu le jeudi soir et les matchs le dimanche.

Composition du bureau

- Y. FOUCHER, président
- R. AURAY, vice-président
- D. FOUCHER, trésorière
- A. ROBERT, vice-trésorier,
- G. DUCHESNE, secrétaire
- C. MARTIN, J. RABU, S. PLOTEAU, M. CHICOT, C. DUCHESNE, B. MERCIER, B. LEBOSSE, M. BOUIS, membres

À vos agendas - les dates à retenir pour l'année 2023 :

- le concours de palets le 4 mars 2023,
- la soirée dansante le 29 avril.

Plus d'informations à suivre

Le club recrute toujours des joueurs seniors et jeunes. Des séances découvertes sont possibles pour les jeunes dès le mois de mai. Pour information, le club participe à l'action du gouvernement Pass sport 50 €.

Le club recherche des bénévoles. Si tu aimes le contact avec les autres, l'engagement associatif, la convivialité, si tu as envie de faire bouger ta commune, viens on t'attend !

Le club participe chaque année à l'événement régional foot Océane pour les catégories jeunes.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.29.69.41.02

✉ guenole.duchesne@gmail.com

📍 Espoirs Freignéens



Familles Rurales de Maumusson - sport

Familles Rurales de Maumusson propose et organise plusieurs activités au cours de l'année.

Journée éco citoyenne

Le dernier samedi de septembre, un groupe de parents, enfants et bénévoles se réunissent autour d'une journée pour une action « ville propre ».

Tout le monde se réunit au centre du périscolaire, chacun prend 2 sacs poubelles, un jaune et un noir, des gants, des pinces et un gilet jaune pour parcourir les rues de Maumusson. Les déchets sont ramassés et triés ; cette année 65 kg ont été récoltés.

Marche nocturne

Cette marche se déroule le vendredi des vacances scolaires d'automne. Sur un parcours d'environ 3 km pour les grands et un parcours de 1,5 km pour le circuit poussette, plus de 100 enfants, parents, grands-parents participent à cette promenade conviviale durant laquelle lectures et pauses gourmandes sont au programme.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 02.40.97.58.29

📍 Familles Rurales de Maumusson

✉ periscolaire.maumusson@hotmail.fr

Courses nature

Cette course a lieu le 3^e dimanche de mars avec 3 parcours de chemins et routes pour adultes sans chronométrage et une course avec obstacles pour les enfants. Petite nouveauté, une marche de 10 km est aussi au programme. L'ambiance familiale est garantie.

Agenda

- 19 mars : course nature Maumusson
- 30 septembre : journée écocitoyenne
- Octobre : marche nocturne



Familles Rurales de Vritz

Familles Rurales de Vritz comprend différentes activités comme le sport adultes mixte fitness/training, la randonnée, les séances de variétés et la location de vaisselle.

Sports adultes mixtes

Ouvert à tous à partir de 16 ans, 2 cours sont proposés : un cours modéré à 18h30 et un cours tonique à 19h45. Les cours varient entre fitness, Pilates, circuit training, Lia, step, stretching et renforcement musculaire.

Renseignements au 06.18.92.55.69

Randonnée

L'activité est gratuite et ouverte à tous, quelques adultes du Foyer Richebourg participent également. Le circuit est d'environ 8 km à Vritz et ses alentours. Rendez-vous à 14h sur la place de l'Église à Vritz tous les mardis. Une journée est organisée en début d'été. En 2022, cette belle journée s'est déroulée à l'étang de Noyant-la-Gravoyère avec tous les randonneurs.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.61.77.55.51

✉ o2mi@hotmail.fr





Football Club Vallons Le Pin (FCVLP)

Créé en 2021 et déjà reconnu dans le paysage sportif et associatif, le club est un mélange entre bénévolat, intégration, formation et résultats, le tout dans la passion du football !

Comptant près de 300 licenciés, le club fait la part belle à la jeunesse puisque 51 % des joueurs ont moins de 18 ans et que l'école de football (6 à 13 ans) représente à elle seule 35 % des licenciés ! Fort de 25 équipes dont 4 équipes féminines (jeunes et seniors), le FCVLP évolue dans le haut niveau départemental. C'est grâce aux licenciés garçons et filles que ses valeurs sont forces de propositions collectives pour tous.

Ses valeurs et ses objectifs

Pour répondre à ce dynamisme, le club a entrepris, depuis sa naissance en 2021, une démarche de structuration, aussi bien dans son fonctionnement que dans ses actions afin que toutes les composantes du club partagent un même projet éducatif et sportif. Cinq commissions structurent le FCVLP : sportive, administrative, financière, animation, logistique, avec un bureau de 18 personnes.

Bâtir ce projet permet ainsi de préparer l'avenir du club en ayant des objectifs clairs, partagés et réalistes à travers un plan d'action opérationnel et concret ; tout ceci avec comme ambition de créer une adhésion interne entre les dirigeants, les éducateurs, les pratiquants et les parents et de favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

- ☎ 06.80.05.26.34
- ✉ fcvallonslepin2021@gmail.com
- 📘 Facebook: Football club Vallons le pin
- 📺 Instagram: Fc Vallons Le Pin
- 🌐 football-club-vallons-le-pin.footeo.com/



Judo des Vallons-de-L'Erdre

Le judo (qui signifie « voie de la souplesse » en japonais) a été créé en tant que pédagogie physique, mentale et morale au Japon par Jigoro KANO en 1882.

Il est inspiré des techniques de combat utilisées par les samouraïs, expurgé des mouvements dangereux. La philosophie du judo est définie par 2 maximes : « meilleur emploi de l'énergie physique et mentale » (apprendre à agir de manière optimale au bon moment) et « entraide et prospérité mutuelles » (unir ses forces à celles de ses partenaires pour progresser ensemble et individuellement). En France, on a introduit en plus un code moral comprenant 8 valeurs fondamentales : la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié. Elles doivent guider le judoka dans sa pratique comme dans sa vie quotidienne.

Les entraînements se déroulent à la salle de La Charlotte à Saint-Mars-la-Jaille.

- 4-5 ans : mercredi 17h-18h30
- 6-7 ans : jeudi 17h30-19h
- 8-11 ans : jeudi 19h-20h30
- + de 12 ans : vendredi 19h45-21h30

Possibilité de faire 2 cours d'essai gratuits avant de s'inscrire. Les inscriptions peuvent se faire toute l'année avant ou après les cours. Tarif : 110€, dégressif en cours d'année.

Manifestations

- Gala annuel : samedi 11 mars à la salle omnisports
- Judo famille (entraînement en famille) : 5 au 7 avril au dojo, salle de la Charlotte
- Assemblée générale et remise des ceintures : jeudi 29 juin à la salle omnisports

CONTACTEZ L'ASSOCIATION

- ☎ 06.89.54.50.22
- ✉ smsjudo@yahoo.fr
- 🌐 Judo des Vallons-de-l'Erdre
- 📘 Facebook: www.vallonsdeleerdre.fr/sms-judo/
- 📺 Instagram: Judo des Vallons-de-l'Erdre





Multisports adulte

L'association Multisports de Saint-Mars-la-Jaille est une association qui a vu le jour il y a une dizaine d'années. Les adhérents se retrouvent tous les lundis soir de 20h30 à 22h à la salle Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC à Saint-Mars-la-Jaille de septembre à juin.

Les adhérents viennent de Vallons-de-l'Erdre mais aussi des communes environnantes. L'association compte entre 25 et 30 licenciés par saison.

Durant les séances, les membres font des sports collectifs (handball, basket-ball, football, baseball...) mais aussi des sports moins connus tels que le kin-ball, l'ultimate... Les sports individuels ne sont pas laissés sur la touche car le badminton et le tennis de table par exemple sont également pratiqués...

Les séances se déroulent dans un esprit de détente, de convivialité tout en étant sportives et dynamiques. Les activités sont mixtes et ouvertes à tous les niveaux. L'encadrant propose toujours de nouveaux ateliers dans un objectif de progression.

2 fois par an, des sorties sont organisées : une hivernale avec l'activité bowling par exemple et l'autre en fin de saison avec une activité extérieure comme le canoë, le tir à l'arc, la marche à pied, la course d'orientation...

Si vous avez l'envie de bien-être, de jouer, de vous dépenser, de partager, en un mot, de vous faire plaisir, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe ou prendre contact avec l'association.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 07.61.38.53.03

📧 Association Multisports Saint-Mars-la-Jaille



Saint-Mars Danse

L'association Saint-Mars Danse propose à tous ceux qui le veulent des cours de danses en ligne et danses en couple afin de s'initier et de se perfectionner.

Les cours réunissent plusieurs générations.

Annaïg LE GAL, l'animatrice enseigne la danse en ligne (madison, disco, tango...) ainsi que la danse en couple (mambo, rock, batchata...)

Elle propose des chorégraphies sur des musiques actuelles. Les cours de danse ont lieu le mardi, salle polyvalente de Bonnœuvre :

- de 19h à 20h pour les couples,
- de 20h15 à 21h15 pour la danse en ligne.

« Danser, c'est bon pour le moral. N'hésitez pas à nous rejoindre. »

Nouveauté

Depuis cette année, les adhérents peuvent participer à des après-midi détente, salle polyvalente de Bonnœuvre, les vendredis : 13 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril (pause avec boisson et gâteaux)

Il est possible de n'adhérer qu'à cette activité.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.07.97.53.10

📧 sureau.sylviane@neuf.fr

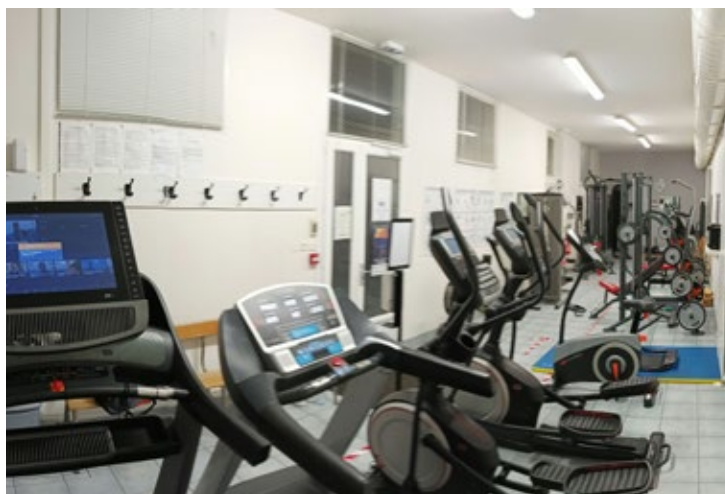


Saint Mars Muscu

L'association accueille sur le site de la salle de la Charlotte toutes personnes majeures en mettant à leur disposition divers équipements pour se remettre en forme, travailler le cardio ou faire du renforcement musculaire.

La salle dispose de tapis de course, rameurs, vélos elliptiques, vélos, tapis pour abdos, bancs à développer couché et incliné, presse à cuisses, machine à dorsaux, différentes haltères et barres. L'association ne dispense pas de cours, le matériel est à disposition.

L'accès à la salle se fait du lundi au samedi de 7h30 à 22h et le dimanche de 8h à 18h.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION



✉ smm44540@gmail.com ☎ 06.50.93.06.76
 🌐 www.vallonsdelerdre.fr/saint-mars-muscu/

Saint-Mars-la-Jaille Pétanque

L'association a pour but de jouer à la pétanque en loisirs et est constituée cette année de 45 membres.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir de 17h à 20h au boulodrome situé à la Harleyère, à Bonnœuvre

Chaque année, l'association organise sur le parking du plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille, un ou deux concours ouverts à tous.

Une journée club est également organisée chaque année pour les membres et leur famille, avec pique-nique et petit concours interne.

L'association participe aussi à un groupement, regroupant actuellement 19 communes, qui organise des concours ouverts aux joueurs de plus de 55 ans. Ils ont lieu des mercredis et le club en fait en général 2 sur la saison.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.34.95.71.81
 ✉ saintmarslajaille.petanque@yahoo.com





TendanSe & Cie

TendanSe & Cie propose 11 cours de danse contemporaine et/ou classique par semaine dont un atelier chorégraphique, accessibles à partir de 4 ans jusqu'à 74 ans et dispensés par Lara L'HERMITTE.

L'association propose également quelques événements ponctuels à différents moments de l'année (stages de danse, ateliers parents/enfants, etc.).

Et comme chaque année, l'association TendanSe & Cie présente son

spectacle annuel au mois de juin, l'occasion de partager les progrès des élèves réalisés tout au long de l'année ainsi que de leur faire profiter de l'expérience de la scène. Un moment artistique rempli de convivialité, de partage, de poésie et de paillettes bien sûr !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

✉ tendanse.cie@gmail.com

🌐 www.vallonsdelerdre.fr/tendanse-cie/

📘 TendanSe&cie

📷 TendanSe&cie



Val'on Danse

Depuis 10 ans, un groupe de passionnés pratique la danse.

En 2018, l'association Val'On Danse voit le jour. Elle est destinée à pratiquer et à promouvoir la danse de salon et la danse en ligne.

Si les danses de salon pâtissent parfois d'une image démodée, elles sont pourtant une discipline parfaite pour se muscler à tout âge en s'amusant. Elles se pratiquent sur des musiques traditionnelles mais aussi sur des musiques actuelles.

Elles possèdent de nombreuses vertus sur l'organisme, pouvant améliorer la posture, la mémoire, la coordination, l'équilibre, la souplesse. Danser provoque un bien-être physique et psychologique et permet de garder un lien social. Une façon ludique d'effacer tensions et stress du quotidien.

Les cours sont dispensés le lundi soir (hors vacances scolaires), dans une ambiance conviviale mais néanmoins studieuse, à la MCL de Freigné :

- 20h à 21h (danse en ligne) ;
- 21h à 22h (danse de salon).

Ils sont encadrés par Michel GOULVENT, diplômé de la Fédération des Sports de Danse et plusieurs fois récompensé lors de championnats (Pays de Loire, France et Europe).

Les tarifs

- Danse en couple : 150 € par personne / 300 € par couple
- Danse en ligne : 150 € par personne / 300 € par couple
- Les 2 cours : 225 € par personne / 450 € par couple

Si vous avez envie d'apprendre ou de vous perfectionner, n'hésitez pas !



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.48.27.13.77

✉ val.on.danse@gmail.com





Le Volant Marsien

En septembre, le club de badminton « Le Volant Marsien » a démarré une nouvelle saison riche en sportivité et en convivialité.

Pour cette saison, un 2nd créneau jeune a vu le jour pour les 11-16 ans tous les mercredis soir de 18h à 19h15, il est suivi du second créneau jeune de 19h15 à 20h30 et du créneau adulte de 20h30 à 22h30. Il reste des places sur le 1^{er} créneau jeune et sur celui des adultes, venez les rejoindre à la salle omnisports Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC à Saint-Mars-la-Jaille.

« Dans l'attente de vous compter parmi nous, nous restons à votre disposition pour plus de renseignements. Vous pouvez nous joindre au numéro suivant ou sur le site web du club et nous serons ravis de vous répondre. »



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.16.04.36.34

✉ levoltantmarsien@gmail.com

🌐 levoltantmarsien.jimdo.com

Yoga Song

L'association Yoga Song propose des cours de Kundalini yoga dans la salle polyvalente de Bonneœuvre les mercredis matin et soir.

Cette pratique permet de se connecter à soi-même par le biais des Kriyas (postures avec des respirations), par des méditations (soit actives, soit pleine conscience) et aussi avec des relaxations, ce qui entraîne un lâcher prise, un calme en profondeur, une grande détente et une aide pour une meilleure gestion du stress.

C'est un yoga complet, global puisque nous chantons aussi des Mantras, yoga agissant sur le mental, le physique et spirituel.

C'est aussi une façon d'évoluer dans sa spiritualité par le biais de Mantras universels afin de se connecter à toutes les énergies positives existantes.

Dans ce yoga, on va renforcer le système immunitaire, apaiser le système nerveux et améliorer les fonctions lymphatiques et glandulaires.

C'est une technologie spécifiquement adaptée au corps humain.

Le premier cours d'essai est gratuit.



CONTACTEZ L'ASSOCIATION

☎ 06.69.00.83.60

✉ brunog68@yahoo.com

🌐 brunogravaud.fr

KUNDALINI YOGA

posture relaxation mantra méditation

Renseignements Bruno GRAVAUD
06 69 00 83 60

Cours à :
 Trans sur ordre (le montfriloux):
 Mardi et jeudi 9h30 et 19h00
 Bonneœuvre:
 mercredi 9h30 et 19h00
 (1er cours gratuit)

Le KUNDALINI YOGA renforce le système immunitaire, apaise le système nerveux, améliore les fonctions lymphatiques et glandulaires; Il permet aussi de se recentrer apportant calme, détente, lâcher prise avec une meilleure gestion du stress.

Ce YOGA est une pratique ancestrale, qui travaille sur l'énergie du corps, c'est une technologie spécifiquement adapté à l'humain.

CONTACT:
 06 69 00 83 60
 brunog68@yahoo.com

Bruno GRAVAUD (Prem Harshad):
 Professeur et thérapeute holistique agréé FTKY
 Association YOGA SONG



JANVIER

- 05 | Permanence inscriptions
organisée par le **Cercle de l'âge d'or**
- 05 | Rencontre mensuelle
organisée par le **Club des Jonquilles**
- 05 | Rencontre du club
organisée par le **Club de la Fraternité**
- 06 | Trico'thé
organisé par le **réseau Biblio'fil**
- 06 | Cérémonie des vœux (Saint-Mars-la-Jaille)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 07 | Cérémonie des vœux (Maumusson)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 07 | Cérémonie des vœux (Vritz)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 07 | Collecte de papiers
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 08 | Cérémonie des vœux (Bonnœuvre)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 09 | Don de sang
organisé par la **Famille Rurales de Freigné**
- 10 | Pause enCHANTée
organisée par la **La Pause Solid'Erdre**
- 11 | Réalité virtuelle
organisée par le **réseau Biblio'fil**
- 12 | Permanence inscriptions
organisée par le **Cercle de l'âge d'or**
- 12 | Assemblée générale
organisée par le **Club Rencontres et Loisirs**
- 13 | Après-midi détente
organisé par **Saint-Mars Danse**
- 13 | Cérémonie des vœux (Freigné)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 15 | Cérémonie des vœux (Saint-Sulpice-des-Landes)
organisée par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 16 | Atelier d'écriture
organisé par le **réseau Biblio'fil**
- 17 | Permanence de l'Espace Multimédia
organisée par le **réseau Biblio'fil**
- 19 | Atelier cuisine + repas partagé
organisés par la **La Pause Solid'Erdre**
- 19 | Assemblée générale
organisée par le **Cercle de l'âge d'or**
- 19 | Rencontre du club
organisée par le **Club de la Fraternité**
- 20 | Racontines par la compagnie Le fil enchanté
organisées par le **réseau Biblio'fil**

- 20 | Marche interclubs
organisée par le **Club des Jonquilles**
- 20 | Coup d pouce numérique
organisé par la **La Pause Solid'Erdre**
- 20 | Assemblée générale
organisée par l'**Entente Cycliste Maumussonnais**
- 23 | Marche du club
organisée par le **Club des Jonquilles**
- 23 | Coup d pouce couture
organisé par la **La Pause Solid'Erdre**
- 27 | Concert de Nouvel an par un trio de harpe, flûte et piano numérique
organisé par le **réseau Biblio'fil**
- 27 | Assemblée générale
organisée par le **Com't Sulpicien**
- 28 | Concours de belote
organisé par le **Club Rencontres et Loisirs**
- 28 | Assemblée générale
organisée par l'**Accompagnement Solidaire à la Mobilité**
- 28-29 | Séances de Variétés
organisées par **Les Saltimbanques**
- 29 | Rando du vin chaud
organisée par le **Comité des fêtes de Vritz**
- 30 | Pause conviviale
organisée par la **La Pause Solid'Erdre**
- 31 | Permanence de l'Espace Multimédia
organisée par le **réseau Biblio'fil**

FÉVRIER

- 01 | Accueil des nouveaux exposants
organisé par **Saint M'art**
- 04 | Collecte de papiers
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 04 | Vente de plats à emporter
organisée par l'**Amicale des Pêcheurs Sulpiciens**
- 04 | Soirée dansante Lasagne
organisée par l'**APE de Vritz**
- 04 | Concours de belote
organisé par l'**Association pour le don de sang**
- 04 | Nocturne de la Chandeleur (randonnée et course)
organisée par l'**ACRE**
- 04-05 | Séances de Variétés
organisées par **Les Saltimbanques**
- 05 | Assemblée générale
organisée par l'**UNC de Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire**
- 05 | Car's and coffee
organisé par le **Syndicat d'Initiative - Les Rouleurs Passionnés**



- 05 Séances de Variétés
organisées par **Loisirs et Culture**
- 09 Assemblée générale
organisée par le **Club des Jonquilles**
- 10-11-12 Séances de Variétés
organisées par **Les Saltimbanques**
- 11-12 Séances de Variétés
organisées par **Loisirs et Culture**
- 12 Étape du Rallye des Givrés
organisée par le **Syndicat d'Initiative - Les Rouleurs Passionnés**
- 15 Concours de belote
organisé par le **Cercle de l'âge d'or**
- 18-19 Séances de Variétés
organisées par **Loisirs et Culture**
- 22 Spectacle Rimes Party (VallonScènes)
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 24 Après-midi détente
organisé par **Saint-Mars Danse**
- 24-25 Séances de Variété
organisées par **Loisirs et Culture**

MARS

- 03 Spectacle Potiche (VallonScènes)
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 04 Collecte de papiers
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 04 Assemblée générale
organisée par l'**Association pour le don du sang**
- 04 Concours de palets
organisé par les **Espoirs Freignéens**
- 04 Spectacle de Bruno BLONDEL
organisé par l'**Amicale des Chasseurs de Maumusson**
- 05 Concours de belote
organisé par l'**UNC de Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire**
- 08 Don de sang
organisé par l'**Association pour le don du sang**
- 11 Gala de judo
organisé par le **Judo des Vallons-de-l'Erdre**
- 11 Boum des enfants
organisée par l'**APEM Maumusson**
- 11 Soirée La Disco
organisée par **La Maumission**
- 11-12 Séances de Variétés
organisées par **Vritz Variety Village**
- 12 Randonnée
organisée par le **Comité des fêtes de Freigné**
- 17 Carnaval de l'école
organisé par l'**APEM Maumusson**

- 17-18 Séances de Variétés
organisées par **Vritz Variety Village**
- 17-18 Vente de brioches en porte à porte
organisée par l'**APEL/OGEC Sainte Anne**
- 17-18-19 Spectacle Les Groupies du pianiste
organisé par **La Cantaria**
- 19 Course nature Maumusson
organisée par **Familles Rurales de Maumusson**
- 19 Concours de belote
organisé par le **Com't Sulpicien**
- 25 Soirée dansante
organisée par **Val'On Danse**
- 25-26 Bourse de printemps
organisée par **La Boite à Malice**
- 31 Après-midi détente
organisé par **Saint-Mars Danse**

AVRIL

- 01 Collecte de papiers
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 01 Compétition de gymnastique
organisée par l'**AGEM**
- 01 Bourse printemps/été
organisée par l'**APEL/OGEC Sainte Anne**
- 01 Ouverture du musée BRAUD
organisée par **BRAUD Matériel de récolte**
- 01 15^e Concours de la chanson Française
organisé par le **Comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille**
- 02 Fête du printemps
organisée par l'**APE Vritz**
- 02 Car's and coffee
organisé par le **Syndicat d'Initiative - Les Rouleurs Passionnés**
- 05-06-07 Judo famille
organisé par le **Judo des Vallons-de-l'Erdre**
- 07 Spectacle Boom BAP (VallonScènes)
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 08-09 Bricolage de Pâques et chasse aux œufs
organisés par l'**APEM Maumusson**
- 09 Loto
organisé par **SIRANAC**
- 15 Le plus grand cabaret vallonnois (VallonScènes)
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 28 Après-midi détente
organisé par **Saint-Mars Danse**
- 28 Concours de pétanque
organisé par **Saint-Mars-la-Jaille Pétanque**
- 29 Soirée dansante
organisée par les **Espoirs Freignéens**
- 30 Concours de pêche
organisé par le **Comité des fêtes de Vritz**



MAI

- 06 | Collecte de papiers
organisée par l'**APEL de l'école Sacré Cœur**
- 06 | Concours de pétanque
organisé par l'**Amicale Laïque Jules FERRY**
- 08 | Cérémonies du 8 Mai
organisées par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 13 | Concours de pétanque
organisé par la **Maumussonnais d'ici et d'ailleurs**
- 13 | Randonnée gourmande
organisée par le **Com't Sulpicien**
- 14 | Vide-grenier
organisé par l'**APEM et l'OGEC de Maumusson**
- 21 | Randonnées cyclo, VTT, pédestre
organisées par l'**Entente Cycliste Maumussonnaise**
- 27 | Festival Ô Mauvais Buisson
organisé par **La Maumission**

JUIN

- 01 | Accueil des nouveaux exposants
organisé par **Saint M'Art**
- 03 | Collecte de papiers
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 03 | Gala de danse
organisé par **TendanSe & Cie**
- 04 | Car's and coffee
organisé par le **Syndicat d'initiative - Les Rouleurs Passionnés**
- 10 | Randonnée semi-nocturne
organisée par le **Comité des fêtes de Freigné**
- 13 | Don de sang
organisé par l'**Association pour le don du sang**
- 16-17 | Ciné Plein Air
organisé par **À l'écoute de Freigné**
- 17 | Fête de l'école Jules FERRY
organisée par **La Tirelire de Jules**
- 17-18 | Gala
organisé par **ARTEM**
- 18 | Kermesse
organisée par l'**APEL/OGEC Sainte Anne**
- 24 | Gala de gymnastique
organisé par l'**AGEM**
- 25 | Kermesse
organisée par l'**OGEC de l'école Sainte Marie**
- 25 | Kermesse
organisée par l'**APEL Sacré Cœur**
- 25 | Concours de pétanque
organisé par le **Comité des fêtes de Vritz**

- 28 | Concours de pétanque (+ de 55 ans)
organisé par le **Saint-Mars-la-Jaille Pétanque**
- 29 | Assemblée générale et remise des ceintures
organisées par le **Judo des Vallons-de-l'Erdre**

JUILLET

- Tous les mardis | Esti'Vallons
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 01 | Accueil des nouveaux arrivants
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 01 | Forum des associations
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 01 | Fête de l'école
organisée par l'**APE Vritz**
- 01 | Course cycliste communale et repas champêtre
organisés par l'**Entente Cycliste Maumussonnaise**
- 02 | Courses cyclistes des licenciés FFC
organisées par l'**Entente Cycliste Maumussonnaise**
- 02 | Journée interne du club
organisée par **Saint-Mars-la-Jaille Pétanque**

AOÛT

- Tous les mardis | Esti'Vallons
organisé par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 14 | Festival des Cons
organisé par **Les Nains de la Noë**
- 17 | Don de sang
organisé par l'**Association pour le don du sang**

SEPTEMBRE

- 03 | Car's and coffee
organisé par le **Syndicat d'Initiative - Les Rouleurs Passionnés**
- 09 | Concours de pétanque
organisé par **Saint-Mars-la-Jaille Pétanque**
- 09-10 | Week-end sorties vélo et pédestre
organisé par l'**Entente Cycliste Maumussonnaise**
- 11 | Vide-grenier
organisé par le **Comité des fêtes de Freigné**
- 15 | Don de sang
organisé par **Familles Rurales de Freigné**
- 16-17 | Journées du Patrimoine
- 30 | Journée écocitoyenne
organisée par **Familles Rurales de Maumusson**
- 30 | Fête de la bière
organisée par **Maumussonnais d'ici et d'ailleurs**



OCTOBRE

- 01 | **Accueil des nouveaux exposants**
organisé par **Saint M'Art**
- 07 | **Marche éco-citoyenne**
organisée par **Familles Rurales de Maumusson**
- 07-08 | **Bourse d'automne**
organisée par **La Boite à Malice**
- 08 | **Auto Vélo Vintage**
organisé par **S.E.V.E**
- 11 | **Concours de pétanque (+ de 55 ans)**
organisé par **Saint-Mars-la-Jaille Pétanque**
- 28 | **Concours de belote**
organisé par le **Club Rencontres et Loisirs**

NOVEMBRE

- 05 | **Car's and coffee**
organisé par le **Syndicat d'Initiative - Les Rouleurs Passionnés**
- 11 | **Cérémonies du 11 Novembre**
organisées par la **Commune de Vallons-de-l'Erdre**
- 14 | **Don de sang**
organisé par l'**Association pour le don de sang**
- 24-25 | **Sainte Barbe**
organisée par l'**Amicale des Sapeurs Pompiers**
- 25-26 | **Vente de galettes**
organisée par le **Comité des fêtes de Vritz**

DÉCEMBRE

- 01-02 | **Téléthon**
organisé par l'**Entente Cycliste Maumussonnaise**
- 01-02-03-05 | **Pièce de théâtre**
organisée par le **Théâtre du Passant**
- 03 | **5^e Bourse de fèves**
organisée par le **Syndicat d'Initiative - Espace Collections**
- 14 | **Concert éducatif**
organisé par les **Amis de l'Orgue**
- 17 | **Concert d'orgue**
organisé par les **Amis de l'Orgue**
- 22 | **Arbre de Noël**
organisé par l'**Amicale des Sapeurs Pompiers**

QUE VOIR AU CINÉMA JEANNE D'ARC ?



LUNDI 2 JANVIER

🎬 **Petit Piaf** : 15h et 20h30

MERCREDI 4 JANVIER

🎬 **Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie** : 15h
 🎬 **Chœur de rockers** : 20h30

VENDREDI 6 JANVIER

🎬 **Chœur de rockers** : 20h30
 🎬 **Violent Night** : 22h30

SAMEDI 7 JANVIER

🎬 **Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie** : 15h
 🎬 **Chœur de rockers** : 20h30
 🎬 **Violent Night** : 22h30

DIMANCHE 8 JANVIER

🎬 **Chœur de rockers** : 15h

LUNDI 9 JANVIER

🎬 **Chœur de rockers** : 15h
 🎬 **Annie Colère** : 20h30

MERCREDI 11 JANVIER

🎬 **Tempête** : 15h
 🎬 **Avatar : La voie de l'eau** : 20h30

VENDREDI 13 JANVIER

🎬 **Le parfum vert** : 20h30
 🎬 **M3GAN** : 22h30

SAMEDI 14 JANVIER

🎬 **Avatar : La voie de l'eau** : 15h
 🎬 **Tempête** : 20h30
 🎬 **M3GAN** : 22h30

DIMANCHE 15 JANVIER

🎬 **Le parfum vert** : 15h

LUNDI 16 JANVIER

🎬 **Tempête** : 15h
 🎬 **M3GAN** : 20h30

📺 Suivez l'actualité du cinéma sur la page Facebook
 @Cinema.Jeanne.D.Arc



Scannez pour consulter la programmation ou
 rendez-vous sur cinema.jeannedarc.free.fr/



Créer son association

1. RÉUNIR PLUSIEURS PERSONNES



Deux personnes suffisent pour créer une association. Elles occuperont les 2 premiers postes de dirigeants : un président et un trésorier.

2. CHOSIR LE NOM ET LE SIÈGE SOCIAL



Il est préférable de choisir une dénomination en lien avec le projet associatif.

Le siège social est l'adresse à laquelle sera domiciliée l'association. Il peut être situé à la mairie de la commune, à l'adresse du président...

3. RÉDIGER LES STATUTS



Les statuts sont l'acte de naissance de l'association.

Ils contiennent l'ensemble des règles nécessaires à son bon fonctionnement. Ils doivent mentionner le nom, l'objet et le siège social de l'association, les catégories des membres, les règles de direction et d'assemblée générale, les modalités de dissolution.

Les statuts pourront si besoin être complétés par un règlement intérieur.

Les statuts doivent être rédigés en français par les fondateurs de l'association. Ils sont écrits librement, sans forme particulière (sauf exception).

Il est recommandé de ne pas faire figurer dans les statuts des informations qui risquent de devenir rapidement obsolètes. Par exemple, le montant des cotisations ou des informations personnelles (telles que les nom, prénom, adresse des membres ou l'état civil des fondateurs).

4. DÉCLARER L'ASSOCIATION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE



Pour pouvoir conclure un contrat, agir en justice, recevoir une subvention notamment, une déclaration doit être faite auprès du Greffe des associations. Elle donne lieu à une publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises (JOAFE).

L'association acquiert ainsi la personnalité morale (autonomie de la structure à l'égard de ses membres et de ses dirigeants) et la capacité juridique (possibilité de conclure des actes tels que des contrats, des donations, qui engagent l'association vis-à-vis des tiers).

La déclaration doit indiquer les éléments suivants :

- nom de l'association, tel qu'il figure dans les statuts (250 caractères maximum) et le sigle s'il en existe un ;
- objet, tel que les fondateurs souhaitent qu'il soit publié au JOAFE ;
- adresse du siège social (et l'adresse de gestion de l'association si elle est différente) ;
- date de l'assemblée lors de laquelle la création de l'association a été décidée.

Elle s'effectue par l'un des membres chargé de l'administration de l'association ou par une personne mandatée.

Le Greffe des associations délivre un récépissé dans les 5 jours suivant la remise du dossier complet de déclaration de création.

Pour déclarer son association **en ligne**, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1757

Pour déclarer son association **par courrier ou sur place**, adressez-vous à la Sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis.

- Adresse : Greffe des associations - Loire-Atlantique (Châteaubriant-Ancenis) - 22 rue Gabriel-Delatour - BP 199 - 44146 ChâteaubriantCedex
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- Mail : pref-associations@loire-atlantique.gouv.fr
- Tél : 02.40.81.59.38

Plus d'informations sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1119

5. DEMANDER L'IMMATRICULATION AU RÉPERTOIRE SIRENE



Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements (appelé également répertoire Sirene) si :

- elle souhaite demander des subventions publique ;
- elle envisage d'employer des salariés ;
- elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.

Plus d'informations sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1926

6. DÉCLARER UN CHANGEMENT



Il est obligatoire de déclarer à la préfecture toute modification des statuts et tout changement dans l'administration de l'association (changement de dirigeant, changement d'adresse, acquisition de locaux...).

Plus d'informations à la page 42 de ce bulletin

Déclarer un changement

1. MODIFICATION DES STATUTS



Une association doit déclarer, dans les 3 mois, les modifications apportées à ses statuts au Greffe des associations du département de son siège social. Ces modifications peuvent porter sur l'un des sujets suivants :

- nom de l'association (et de son sigle) ;
- objet de l'association (c'est-à-dire son ou ses activités) ;
- siège social ;
- dispositions statutaires (modification du fonctionnement de l'assemblée générale par exemple).

La déclaration peut s'effectuer en ligne, par courrier ou sur place (se renseigner à l'avance sur les horaires d'ouverture).

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- des exemplaires de la délibération et des statuts mis à jour et signés par au moins 2 dirigeants doivent être joints à la déclaration ;
- un mandat portant signature d'un dirigeant lorsque la démarche est accomplie par une personne mandatée.

La déclaration donne lieu à la délivrance d'un récépissé (par courrier ou par mail).

Attention !

Si votre association est aussi immatriculée au répertoire Sirene, toute modification doit faire l'objet d'une déclaration à l'Insee.

2. CHANGEMENT DE DIRIGEANTS



Les statuts de l'association peuvent prévoir que les dirigeants soient régulièrement désignés : chaque année civile, à chaque date anniversaire de la constitution de l'association...

Lorsque de nouveaux dirigeants sont désignés, leurs nom, prénoms, profession, domicile, nationalité et fonction doivent être déclarés en préfecture. La déclaration doit être effectuée par les dirigeants qui ont été désignés (et non pas par ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions).

L'administration délivre un récépissé de déclaration que les dirigeants en exercice peuvent présenter aux tiers (personnes extérieures à l'association) pour justifier leurs fonctions.

Une liste consolidée et à jour de l'équipe dirigeante doit être jointe à la déclaration.

Pour déclarer un changement **en ligne**, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933

Pour déclarer un changement **par courrier ou sur place**, adressez-vous à la Sous-préfecture de Chateaubriant-Ancenis.

- Adresse : Greffe des associations - Loire-Atlantique (Chateaubriant-Ancenis) - 22 rue Gabriel-Delattour - BP 199 - 44146 Chateaubriant Cedex
- Horaires : du lundi au vendredi de 09h à 12h30
- Mail : pref-associations@loire-atlantique.gouv.fr
- Tél : 02.40.81.59.38

Plus d'informations sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N21962

Organiser une vente au déballage

Une brocante, un vide-grenier, une bourse aux jouets/vêtements, un marché de Noël ou de printemps organisé par une association sont considérés comme des ventes au déballage et soumis à la réglementation applicable à ce type de vente.

1. DÉCLARER LA VENTE AU DÉBALLAGE



Les ventes au déballage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du Maire de la commune.

Le Cerfa n°13939*01 « Déclaration préalable d'une vente au déballage » doit être rempli et signé par l'organisateur. Il indique :

- l'identité du déclarant,
- les caractéristiques de la vente (durée, lieu, nature des marchandises vendues),
- l'engagement du déclarant à respecter la réglementation applicable à la vente au déballage.

Le délai de déclaration diffère selon la localisation de la vente.

- Vente réalisée par une association sur le domaine public : la déclaration est déposée en même temps que le formulaire de demande d'autorisation unique 2 mois au moins avant la date de la vente.
- Vente réalisée en dehors du domaine public : la déclaration doit être déposée 15 jours au moins avant la date de la vente.

2. TENIR UN REGISTRE DES VENDEURS



L'association doit tenir un registre (pour lequel il existe un modèle obligatoire) permettant l'identification des personnes qui vendent des objets dans le cadre de la vente.

Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés 2 fois par an au plus.

Le registre comprend :

- les nom, prénoms, qualité et domicile de chaque personne qui offre à la vente des objets mobiliers usagés ou acquis d'occasion et une copie de leur pièce d'identité ;
- pour les particuliers, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ;
- pour les personnes morales, leur nom et l'adresse de leur siège et les nom, prénoms, qualité et domicile de leur représentant, avec une copie de la pièce d'identité.

Avant la manifestation, le registre doit être déposé en mairie et paraphé par le Maire de la commune.

Pendant la manifestation, il est tenu à disposition des services de police et de gendarmerie, des services fiscaux, des douanes ainsi que des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Après la manifestation et dans un délai de 8 jours, le registre doit être déposé à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de la manifestation.

Plus d'informations :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1813



Organiser un évènement

1. RÉSERVER UNE SALLE



L'association doit contacter la mairie, afin de connaître les disponibilités et réserver une salle.

Une gratuité par an est accordée pour les manifestations à but lucratif. Si la manifestation se déroule sur plusieurs jours, la gratuité est acquise seulement pour la première journée avec application d'un tarif égal à 50 % du plein tarif pour les jours suivants (délibération n°217/2022).

2. REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE



Le formulaire rassemble tous les besoins potentiels que peut avoir une association organisant un évènement. Il est disponible auprès des accueils des mairies déléguées et peut être transmis par courrier ou courriel. Il doit être déposé en mairie dûment rempli au maximum 2 mois avant la manifestation.

- **Le matériel** : la commune de Vallons-de-l'Erdre met à disposition des associations du matériel (bancs, barrières, panneaux de signalisation, gobelets...). Afin de pouvoir y prétendre, l'association doit remplir les pages 2 et 3 du formulaire de demande d'autorisation unique en indiquant les quantités souhaitées.
- **Les gobelets** : des gobelets réutilisables sont mis à disposition des associations. En plus de le notifier sur le formulaire, une convention de prêt sera établie entre l'association et la commune.
- **Les débits de boissons temporaires** : afin de pouvoir vendre des boissons alcoolisées, l'association doit effectuer une demande de débit de boissons en remplissant la partie 1A du formulaire. Une association ne peut formuler une autorisation que pour un certain nombre d'évènements par an :
 - 5 fois par an pour les associations organisant des évènements ;
 - 10 fois par an pour les associations sportives agréées par le ministère des sports souhaitant mettre en place une buvette au sein d'une enceinte sportive.
- **La déclaration préalable d'une manifestation sur la voie publique** : l'association doit demander l'autorisation à la mairie pour occuper le domaine public. Pour ce faire, elle doit remplir la partie 1C du formulaire.

3. S'ACQUITTER DES DROITS D'AUTEUR



Pour diffuser de la musique durant la manifestation, l'association doit demander une autorisation auprès de la SACEM. Pour cela, elle doit remplir un formulaire en ligne sur le site de la SACEM au terme duquel il lui sera demandé de payer des droits d'auteur.

4. DÉCLARER SON ÉVÈNEMENT EN PRÉFECTURE



Un feu d'artifice : l'association doit déclarer un spectacle pyrotechnique au moins 1 mois avant sa réalisation à la mairie et à la préfecture. Pour cela, elle doit remplir le formulaire Cerfa de déclaration de spectacle pyrotechnique et joindre les pièces justificatives demandées.

Un lâcher de ballons ou de lanternes : l'association doit déclarer un lâcher de ballons ou de lanternes à la Préfecture à l'aide des formulaires disponibles sur le site du Département.

La sécurité

Une commission de sécurité doit être saisie :

- si l'association procède à des aménagements ou installations provisoires d'accueil du public en intérieur comme en extérieur ;
- si l'association accueille plus de 1 500 personnes dans des lieux ou des locaux non prévus à cet effet ou dans des conditions non habituelles (modification de l'usage d'un bâtiment).

L'association, en concertation avec la commune doit adresser un dossier descriptif des aménagements et installations au Maire de la commune au plus tard 3 mois avant la manifestation.

Ce dossier doit également être transmis à la préfecture qui émettra un avis.

Un dispositif de secours est obligatoire pour les manifestations réunissant plus de 1 500 personnes. Plusieurs structures sont habilitées pour sa mise en place : la Croix Rouge, la Protection civile...

5. DEMANDER UN BAC POUR LA GESTION DES DÉCHÈTS



L'association doit faire la demande auprès de la COMPA en remplissant le formulaire intitulé «Demande de mise à disposition de bacs pour manifestation ponctuelle ou activité saisonnière». Des exemplaires sont disponibles en mairie.

6. COMMUNIQUER SUR SON ÉVÈNEMENT



La commune de Vallons-de-l'Erdre diffuse les manifestations organisées par les associations communales sur ses réseaux sociaux, le bulletin municipal et dans l'agenda de son site internet www.vallonsdelerdre.fr.

L'association peut annoncer son évènement via les supports de communication de la COMPA en remplissant le formulaire en ligne sur www.pays-ancenis.com.

L'association peut diffuser son évènement sur l'agenda du Ouest-France et de L'Éclaireur en se rendant sur le site infocale.fr.

Pour tout renseignement ou pour annoncer un évènement

- mail : associations@vallondelerdre.fr
- tél : 02.85.29.33.00

Informations pratiques

Mairie

📍 18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre

☎ 02.85.29.33.00
(standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h)

✉ contact@vallonsdelerdre.fr

🌐 www.vallonsdelerdre.fr

📘 CommunedeVallonsdelErdre

📷 @vallonsdelerdre

📺 Chaîne Youtube



Retrouvez toutes
les informations
sur la commune



Horaires d'ouverture des mairies déléguées

- **[Bonnœuvre]**
(Également agence postale communale)
 - Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15
 - Samedi (semaines paires) : 9h - 12h
 - **[Freigné]**
(Également agence postale communale)
 - Du lundi au vendredi : 14h - 17h
 - Samedi (semaines impaires) : 9h - 12h
 - **[Maumusson]**
(Également agence postale communale)
 - Du lundi au vendredi : 9h - 12h15
 - Samedi : 9h - 12h (semaines paires)
 - **[Saint-Mars-la-Jaille]***
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
 - Mercredi : 9h - 12h15
 - Samedi : 9h - 12h
 - **[Saint-Sulpice-des-Landes]**
(Également agence postale communale)
 - Du lundi au vendredi : 14h - 17h
 - **[Vritz]**
(Également agence postale communale)
 - Du lundi au vendredi : 9h - 12h15
- * Passeports et cartes nationales d'identité uniquement sur rendez-vous



Service associations

- Mail : associations@vallonsdelerdre.fr
- Tél : 02.85.29.33.00